

Valdi vienne

infos



Inauguration de la maison de santé
avec Yaël Braun-Pivet Présidente de
l'Assemblée nationale **p.18**



Et du pôle commercial !
p.16

L'annuaire santé.....	p. 1
Le Bilan de mandat.....	p. 2
Le Budget	p. 4
Les Commissions	p. 8
Conseil Communal des Jeunes	p.20
Infos	p.29
Le trésor Gallo-Romain	p.34
Album Nature	p.36
Vie associative & culturelle.....	p.38



n° 59 juin 2025

Directeur de
publication :
Claudie Bauvais

Rédactrice
en Chef :

Gwenola Doaré

Impression :
VPS

Dépot légal :
2^e trimestre 2025

Contact :
communication@
valdivienne.fr

Renseignements pratiques

Mairie de Valdivienne

Tél. 05 49 56 30 26

Ouverture le lundi de 14h à 16h45,
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h45

Site internet : www.valdivienne.fr

En cas d'urgence

06 11 56 30 20

Téléphone portable du maire et des adjoints
d'astreinte les week-ends et jours fériés.

Bureau de poste

Le bureau de poste de Valdivienne (situé à
Saint-Martin-la-Rivière) est ouvert
de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Déchetterie

Lieu-dit « Le Petit Pas de Saint-Martin »,
entre Valdivienne et Civaux.

Ouverture de mai à septembre : le lundi, le
mercredi, le vendredi et le samedi de 8h30 à
12h et de 14h à 18h,
le jeudi de 8h30h à 12h.

Ouverture octobre - avril :
idem mais fermeture à 17h au lieu de 18h.

ALERTE EVENEMENT

Appelez le 05 36 36 86 01 avec votre télé-
phone mobile pour vous inscrire au dispositif
« alerte événement ».

Cela vous permettra d'être informé par SMS
d'un événement pouvant vous concerner.

*Ce système répond aux exigences du règlement général sur
la protection des données (RGPD).*

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À VALDIVIENNE

Docteur Cogny	MAISON DE SANTE 16 rue clos Adler	05 49 51 45 83	DOCTOLIB
Docteur Frédéric Tessier-Piart	MAISON DE SANTE 16 rue clos Adler	05 25 23 05 85	DOCTOLIB
Docteur Bénédicte Lyon, adjointe	MAISON DE SANTE 16 rue clos Adler	05 25 23 05 85	DOCTOLIB
Cécile Chauvet Infirmière ASALÉE*	MAISON DE SANTE 16 rue clos Adler	05 49 51 45 83	
Cabinet des infirmières :			
Alexandra Niort Guilbaud	MAISON DE SANTE 16 rue clos Adler	05 49 50 87 35	06 30 87 24 37
Sophie Grosdenier	MAISON DE SANTE 16 rue clos Adler	05 49 50 87 35	06 30 87 24 37
Sage-femme : Thomas Quintard	18 rue clos Adler	06 21 54 11 87	DOCTOLIB
kinésithérapeute : Mariola Cisowska	13 Rue De L'abbé Arnault	09 62 53 80 78	06 42 78 20 66
Sara Bernardo	5 Rue Du Clos Adler	06 07 85 54 57	
Orthophoniste : Elisa Maréchal	4 Rue Lavalette	05 49 50 68 40	
Psychologue : Sophie Prévost	17 Rue Du Bac	05 49 44 22 18	06 71 89 05 04
Pharmaciennes : Leila Edno et Valérie Hugue	3 Route De Lussac	05.49.56.30.08	
Ostéopathe : Rapahaël Chanvin	2 Rue Lavalette	07 85 47 90 65	DOCTOLIB

* Action de Santé Libérale En Equipe

RESTEZ EN CONTACT !

VALDIVIENNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Pratique! L'application INTRAMUROS à télécharger dans votre smartphone pour être informé en temps réel ou signaler des faits que vous aurez constatés (arbres tombés, voirie abîmée, décharges sauvages...)



Le site internet www.valdivienne.fr

Un site adapté à tous les écrans. Urbanisme, état civil, menus de la cantine, associations, commerces... On y retrouve toutes les informations utiles. C'est une vitrine très importante qui vient compléter la présence numérique déjà engagée avec la création de la page Facebook.



Facebook compte à ce jour plus de 1 000 abonnés! **@communedevaldivienne**
Continuez de partager et liker les informations partagées, grâce à vos interactions la communauté s'agrandit et la page devient de plus en plus visible!



Pour les plus jeunes, retrouvez-nous sur Instagram! **#communedevaldivienne**

BILAN ET PERSPECTIVES À L'AUBE DE 2026

Par Claudie Bauvais



Alors que nous approchons de la fin de ce mandat, c'est avec émotion et fierté que je souhaite revenir sur les cinq années que nous avons partagées. Ensemble, nous avons traversé des moments difficiles, relevé des défis, mais aussi construit, pas à pas, un avenir plus solidaire et plus durable pour notre commune.

Un mandat débuté dans la tourmente, poursuivi avec détermination

L'année 2020 restera marquée par la crise sanitaire qui a bouleversé nos repères. Malgré cela, nous avons choisi de rester mobilisés pour continuer à faire avancer notre territoire. Des projets structurants engagés par le mandat précédent, ont été lancés, parfois ralentis, mais jamais abandonnés : le **pôle commercial**, la **Maison de Santé**, ou encore le balisage de **nos chemins de randonnée**. Ces réalisations ont posé les bases d'un développement local fort et pérenne.

En 2021, nous avons engagé un véritable tournant écologique avec la mise en œuvre du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** sur le territoire de Vienne & Gartempe. Portés par une volonté d'innovation responsable, nous avons lancé des projets **d'énergies renouvelables** comme le photovoltaïque et l'agrovoltisme que nous voulons raisonné, tout en **réhabilitant l'ancienne école privée** avec des matériaux recyclés ou réemployés.

Les années suivantes ont vu la vie associative reprendre vigueur, et des mesures de **sobriété énergétique** se mettre en place, même dans un contexte économique incertain. À chaque étape, nous avons gardé à l'esprit l'essentiel : rester proches des besoins des habitants.

Des réalisations concrètes, pensées pour le quotidien de tous

L'année 2025 marque l'aboutissement de nombreux projets devenus réalité :

- Le **pôle commercial**, désormais ouvert, est un lieu de vie et de rencontres.
- La **rue de l'Égalité et le carrefour** en zone 20 ont été réaménagés pour renforcer la sécurité.

- La **Maison de Santé**, inaugurée en présence de Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, répond aux besoins en soins de proximité.
- Dans le cadre de « Village d'Avenir », la **renaturation de l'ancienne pataugeoire** va transformer ce lieu en un espace naturel et apaisant, accessible à toutes les générations.
- Ce programme est aussi notre **feuille de route pour 2026**, en matière de **renovation de nos bâtiments communaux**, dans un souci d'usage optimisé et d'efficacité énergétique.

Un engagement fort pour l'environnement

- Nous avons atteint **33 % d'énergies renouvelables** dans notre mix énergétique, avec de nouvelles perspectives portées par le projet SDIE 2026.
- L'**éclairage public** a été réduit et modernisé, alliant économies et respect de la biodiversité nocturne.
- Nous avons obtenu la **1^{ère} fleur** dans le cadre du concours des **Villes et Villages Fleuris**, et visons avec confiance la **2^{ème} fleur** en 2026.
- La **renaturation de la Dive**, menée avec le SMVA, viendra renforcer la qualité de notre environnement naturel.

Des projets tournés vers demain

- La construction de **six pavillons seniors** impasse des Colombes répondra à un besoin réel de logements adaptés et accessibles.
- Une **nouvelle station d'épuration** à Morthemmer pour une meilleure gestion de nos ressources en eau.
- Nous poursuivons notre travail aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour concrétiser la **réouverture de la Passerelle à Morthemmer**.



Participation, solidarité et citoyenneté

Ces valeurs sont au cœur de notre action.

- Le **Conseil Communal des Jeunes**, actif et créatif, a remporté le 2^{ème} prix du "Printemps des communes" pour son projet « *Fleurs d'Avenir* », soulignant l'importance de préserver l'eau, bien commun précieux.
- Le CCAS a poursuivi avec constance ses missions : **aide alimentaire, visiteuses conviviales, rencontres intergénérationnelles...** Autant de gestes concrets pour maintenir le lien social.
- En matière de sécurité, nous avons travaillé avec les services concernés et des habitants investis dans un groupe de **participation citoyenne**.
- En partenariat avec le Comité d'entente des anciens combattants, nous avons également mené des actions ciblées pour promouvoir le **civisme auprès des jeunes**, avec une démarche pédagogique, participative et constructive.

Ensemble, construisons la suite

Ces cinq dernières années n'ont pas toujours été faciles, mais elles ont été profondément humaines, riches en engagements, en rencontres sincères, et en belles avancées pour notre commune. J'ai eu l'honneur de représenter notre voix, notamment lors d'un échange marquant avec Françoise Gatel, ministre déléguée à la Ruralité, à qui j'ai présenté les initiatives novatrices que nous avons mises en œuvre dans le cadre du programme « *Village d'Avenir* ».

Aujourd'hui, un avenir porteur d'espoir s'ouvre à nous. De nouveaux projets sont en gestation, toujours guidés par le souci de l'intérêt collectif, du respect de notre environnement et de la qualité du vivre-ensemble.

En tant que vice-présidente à Vienne & Gartempe, je veille à défendre notre place dans les décisions collectives. Valdivienne y joue désormais un rôle grandissant. Demain, une nouvelle équipe prendra le relais. Notre implication y est essentielle. À travers les commissions, nous avons un espace pour faire entendre notre voix.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux - élus, agents, bénévoles, associations, habitantes et habitants - qui ont contribué à faire avancer notre commune. Grâce à vous, nous avons pu faire tant de choses, et ce n'est qu'un début. Continuons à construire, ensemble, une commune à notre image: accueillante, solidaire, dynamique et tournée vers l'avenir.

Vanessa BAJOUX
 06 72 92 92 72



Energéticienne
 Soins énergétiques
 Reiki - Rééquilibrage des chakras
 Lecture d'inconscient

Géobiologue
 harmonisation des lieux
 et habitats

www.vanessabajoux-energeticienne-geobiologue.fr



SCEA DE LA DIVE



**Vente de légumes (sans pesticide)
à la ferme le samedi matin**

Le Peu Gauvin
 86300 VALDIVIENNE

 **Scea de la Dive**
06 01 90 12 47

Perfect Clean 86

5 Bis rue du carroue
86300 Valdivienne



Nettoyage intérieur et extérieur
 4 formules au choix + options →
 Tarifs et informations au dos

Tous types de véhicules
Professionnels & Particuliers

**Prestations à domicile ou dans
notre local**



Prise de rendez-vous via
 Facebook: Perfect Clean 86
 Mail: perfclean86@gmail.com

06.81.59.44.11

BUDGET COMMUNAL : RETOUR SUR 2024 ET CAP SUR 2025

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2024

Le Budget

Pour ceux qui aiment les chiffres :

	Budget principal		Budget opérations industrielles (pôle commercial notamment)		Budget photovoltaïque		Budget du CCAS		TOTAL	
	€ TTC	Evol. / 2023 Base 100	€ HT	Evol. / 2023 Base 100	€ TTC	Evol. / 2023 Base 100	€ TTC	Evol. / 2023 Base 100	€	Evol. / 2023 Base 100
Dépenses de fonctionnement	2 364 200,21	115 %	32 4321,34	1219 %	8 840,85	89 %	19 113,55	117 %	2 716 475,95	131 %
Recettes de fonctionnement	3 564 019,01	115 %	44 922,85	117 %	10 001,05	51 %	29 907,70	115 %	3 648 850,61	114 %
Dépenses d'investissement	1 290 221,17	279 %	1 765 305,93	494 %	-	-	-	-	3 055 527,10	372 %
Recettes d'investissement	578 409,46	97 %	1 801 841,74	3126 %	73 601,02	114 %	-	-	2 453 852,22	342 %
TOTAL DEPENSES	3 654 421,38	145 %	1 797 737,27	500 %	8 840,85	89 %	19 113,55	117 %	5 480 113,05	189 %
TOTAL RECETTES	4 142 428,47	111 %	1 846 764,59	1925 %	83 602,07	99 %	29 907,70	115 %	6 102 702,83	155 %
RESULTATS	488 007,09	40 %	49 027,32	*	74 761,22	100 %	10 794,14	115 %	622 589,77	61 %

*Ce budget affichait un résultat de - 263 000 € en 2023.

Pour ceux qui aiment les explications :

Record d'investissement

L'année 2024 a été marquée par un record d'investissements sur la commune avec la réalisation de plusieurs grands projets notamment :

- La création du **pôle commercial** : 1 675 000 € HT dépensés en 2024 (coût total 1 888 000 € HT)
- Le réaménagement de la **rue de l'Égalité** : 410 000 € HT
- Des travaux lourds dans les **bâtiments communaux** : 180 000 € HT
- La création du **city-stade** : 95 000 € HT
- L'achat de **véhicules, matériel et outils techniques** : 58 000 € HT
- Le changement de l'**éclairage du stade** de St Martin la Rivière : 47 000 € HT
- Le changement du **ballon d'eau chaude** à l'école : 16 000 € HT
- L'installation de systèmes d'**alarme** en Mairie et au Centre technique : 15 000 € HT
- Les travaux de sécurisation de la **rue du Bac** : 12 500 € HT

-> Pour un total de près de 2 430 000 € de dépenses réelles d'investissement (dépenses d'équipements hors remboursement du capital de la dette) HT. À titre de comparaison, ces dépenses étaient de 210 000 € en 2023 soit 12 fois moins. Toutefois, ces faibles dépenses s'expliquent aussi par l'anticipation des dépenses conséquentes à réaliser en 2024...

- À noter en complément, la création de la **Maison de Santé** par la communauté de communes de Vienne et Gartempe.



Année 2024 - Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par poste

Hausse des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de la commune ont progressé de 12% par rapport à 2023, tirées par une hausse des dépenses sur le personnel, consécutive à plusieurs recrutements afin de renforcer les services municipaux.

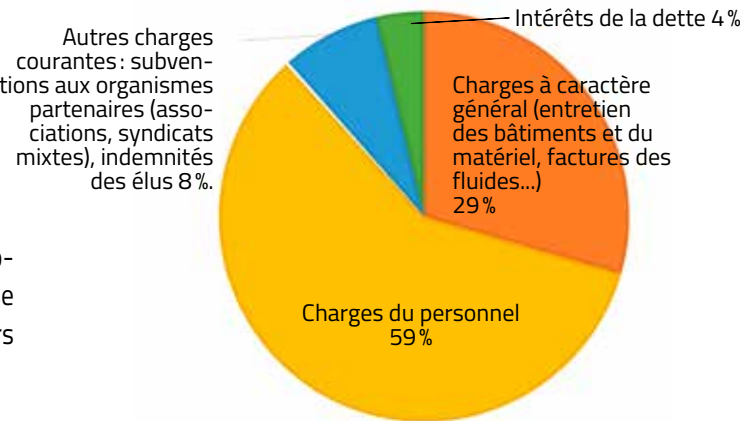
Augmentation des recettes réelles de fonctionnement

Dans le même temps, nos recettes réelles de fonctionnement (hors excédent reporté) ont progressé de 8% grâce notamment à la taxe foncière dont les bases et les taux ont été revalorisés en 2024.

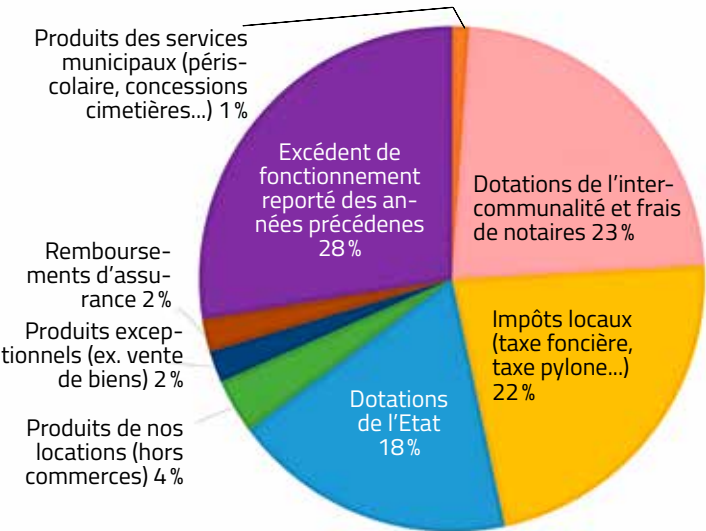
Subventions obtenues et emprunt

Afin de financer ces investissements conséquents, la commune a pu bénéficier de nombreuses subventions de partenaires sur ses projets 2024. Certaines restent encore à encaisser en 2025.

De même, afin de préserver des capacités d'investissement importantes pour 2025, un emprunt de 800 000 € sur 30 ans a été contracté pour financer le pôle commercial. Ses annuités sont couvertes par les loyers tirés des commerces ce qui permet de ne pas impacter le budget communal.



Année 2024 - Répartition des recettes de fonctionnement par poste



Projet	Financeurs	Subventions obtenues
Pôle commercial Coût total: 1 888 000 HT	Etat	275 000 €
	Région	100 000 €
	Département	175 000 €
	CCVG	22 000 €
	Fondation Sorégies	3 200 €
City-stade Cout total: 112 000 € HT	Agence nationale du sport	46 700 €
	Département	28 014 €
Aménagement rue de l'égalité. Coût total: 4 10 000 € HT	Agence de l'eau	50 879,2 €
	Département	33 786 €
Remplacement de l'éclairage du stade Rémi Papuchon en LED. Coût total: 47 000 € HT	Syndicat Energie Vienne	4 501,92 €
	Syndicat Energie Vienne	19 466 €
	FFF	3 500 €
TOTAL		762 047,12 €

 **Lexique budgétaire**

 **Dépenses de fonctionnement**
Il s'agit des dépenses nécessaires au quotidien de la commune: salaires des agents, factures d'énergie, entretien des bâtiments, fournitures, subventions aux associations, etc. Ces dépenses ne créent pas de patrimoine durable.

 **Recettes de fonctionnement**
Ce sont les ressources régulières perçues par la commune: impôts locaux (comme la taxe foncière), dotations de l'Etat, produits des services municipaux, loyers perçus, etc.

 **Dépenses d'investissement**
Ce sont les dépenses destinées à améliorer ou développer le patrimoine communal (bâtiments, voirie, équipements...). Elles préparent l'avenir et concernent des projets durables.

 **Recettes d'investissement**
Elles comprennent principalement les subventions obtenues pour les projets, la vente de biens communaux, ou encore les emprunts souscrits pour financer les investissements.

 **Budget principal et budgets annexes**
Le budget principal regroupe l'ensemble des dépenses et recettes courantes de la commune. Des budgets annexes peuvent être créés pour des activités spécifiques comme chez nous les équipements photovoltaïques, ou nos locaux commerciaux afin d'en suivre séparément la gestion.

CE QUI SERA RÉALISÉ EN 2025

Pour ceux qui aiment les chiffres :

	Budget principal	Budget opérations industrielles	Budget photovoltaïque	Budget du CCAS	TOTAL
	€ TTC	€ HT		€ TTC	€
Dépenses de fonctionnement	2 988 954,05	60 741,51	Les panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école ne fonctionnant plus, ce budget a été clôturé cette année.	36 147,65	3 085 843,21
Recettes de fonctionnement	2 988 954,05	60 741,51		36 147,65	3 085 843,21
Dépenses d'investissement	1 767 533,28	406 485,25		-	2 174 018,53
Recettes d'investissement	1 767 533,28	406 485,25		-	2 174 018,53
TOTAL DEPENSES	4 756 487,33	467 226,76		36 147,65	5 259 861,74
TOTAL RECETTES	4 756 487,33	467 226,76		36 147,65	5 259 861,74

L'INFO EN + :

Les résultats présentés pour l'année 2024 correspondent aux dépenses et aux recettes effectivement réalisées. Ils ne peuvent être mis en comparaison des chiffres du budget 2025 qui ne sont que des prévisions. Or, une prévision budgétaire saine, bien que sincère, anticipe des dépenses plus importantes et des recettes moindres que ce qui sera finalement effectivement réalisé et encaissé, ce

qui rend difficiles les comparaisons entre le réalisé 2024 et le budgété 2025.

De même, les budgets des collectivités doivent être votés à l'équilibre (ou en excédent) au sein de chaque section (fonctionnement et investissement), mais jamais en déficit (contrairement à l'Etat...), ce qui explique l'égalité des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement.

Pour ceux qui aiment les explications :

Encore une année riche d'investissements !

En 2025, la commune prévoit une nouvelle année marquée par d'importants investissements :



- **Restauration de la Dive et renaturation de l'ancienne baignade de Morthemmer** : depuis de nombreuses années, le syndicat de rivière (SMVA) porte un projet de réaménagement de la Dive et de son lit à Morthemmer afin de renforcer la qualité écologique du cours d'eau. Ces travaux vont consister à redonner du débit à la Dive en aménageant des banquettes sur son lit, en le débêtonnant, en abaissant les radiers du pont (rue de l'Aumônerie) et en créant un nouveau bras de la Dive qui traversera l'ancienne baignade (qui sera démolie), du lavoir en direction du restaurant la Passerelle. Ces travaux sont estimés à 1 600 000 € HT subventionné à hauteur de 86 000 € par la commune. En

complément, la commune prévoit la réalisation d'aménagements ludiques et paysagers autour de ce nouveau bras de la Dive. Début des travaux espérés en septembre pour 3 mois. Coûts prévisionnels des aménagements ludiques et paysagers : 150 000 € HT

- **Aménagement de l'impasse des Colombes** : ces travaux viseront la viabilisation des terrains qui vont accueillir 6 logements sociaux à destination des seniors puis le réaménagement de la voirie. 165 000 € HT

- Travaux lourds dans les bâtiments communaux notamment la réalisation de **vestiaires au centre technique municipal**. 85 000 € HT





- **Acquisitions foncières** : plusieurs régularisations foncières avec des particuliers sont à solder chez les notaires et plusieurs acquisitions en vue de projet sont attendues comme aux Genêts pour créer un **parking**, ou dans le centre-bourg en vue de la réalisation de **nouveaux logements**. 65 000 € HT
 - Remplacement par des LED de l'**éclairage du stade de Salles-en-Toulon**, du **terrain d'entraînement de St Martin** et du **gymnase des Genêts** pour une économie attendue de près de 30 % de la consommation énergétique. 47 750 € HT
 - Aménagement de la **cellule vide du pôle commercial** pour **accueillir le bar-tabac-journaux**. Un accord a été trouvé entre la gérante actuelle, une porteuse de projet et la commune pour le transfert du bar-tabac au sein du pôle commercial. Quelques travaux sont à prévoir notamment pour la réalisation d'une terrasse et des aménagements de sécurité nécessaires. De plus, un accueil vélo devrait voir le jour au pôle commercial, sous le préau, avec tout le nécessaire pour accueillir les habitants et cyclistes de passages (tables de pique-nique, borne de réparation de vélo, ...).
- > Le budget 2025 prévoit ainsi encore près d'1 000 000 € HT de dépenses d'investissements (d'équipements) soit près de 5 fois plus qu'en 2023.

A noter : un projet de nouvelle station d'épuration portée par Eaux de Vienne devrait également voir le jour à Morthemmer en 2025 en face du cimetière. Cela va induire d'importants travaux, notamment rue de la Dame Blanche.

Stabilisation prévue des dépenses de fonctionnement

Après une hausse significative en 2024, les dépenses de fonctionnement devraient se stabiliser en 2025.

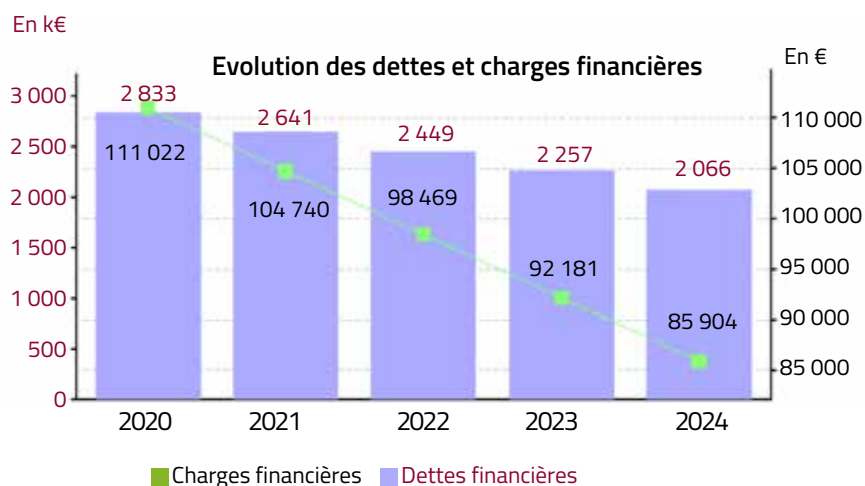
Augmentation des recettes de fonctionnement

Afin de restaurer la capacité d'investissement de la commune après une année 2024 et en vue d'une année 2025 riches en projet, une augmentation des recettes de fonctionnement est anticipée grâce notamment à une nouvelle revalorisation mesurée des bases locatives décidées par l'Etat et des taux décidés par la commune, en ce qui concerne la taxe foncière. A titre estimatif, pour un habitant payant 600 € de taxe foncière annuel, la hausse est estimée à 35 €.

Pas de nouvel emprunt et baisse de l'endettement

Les finances saines de la commune permettent de prévoir une nouvelle année de forts investissements sans recours à l'emprunt et donc permettre le désendettement de la commune. L'emprunt souscrit en 2024 étant couvert par les loyers des commerces, l'impact sur les marges de manœuvre financières de la commune est très limité. Cela se traduit par une baisse continue depuis 2020 de la dette du budget principal de la commune.

Evolution des dettes et charges financières du budget principal.
Charges = intérêts remboursés annuellement
Dettes = capital restant à rembourser



ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud



Les élus adressent leurs sincères remerciements à l'ensemble des agents municipaux pour leur engagement et leur travail remarquable en faveur de l'embellissement de notre village. Grâce à leur implication, notre cadre de vie est chaque jour plus agréable et accueillant.

Avis à nos voleurs de fleurs... Certaines jardinières vont être équipées de traceurs GPS...

« Villes et Villages Fleuris » : jury !

Le jury régional du label « Villes et Villages Fleuris » effectuera sa visite dans notre commune le 19 juin. Cette visite a pour objectif d'évaluer la qualité de notre cadre de vie, la valorisation du patrimoine végétal et paysager, ainsi que l'engagement de la commune et des habitants en faveur de l'environnement.

Haie bocagère pour protéger l'école

Dans le cadre d'un projet pédagogique et écologique, une plantation de haies a été organisée autour du terrain multisport situé aux Genêts. Cette action a été menée en partenariat avec la Communauté de Communes de Vienne et Gartempe (CCVG) et de l'AJIV, avec la participation active des jeunes.

L'objectif est triple :

- Favoriser la biodiversité locale grâce à des haies composées d'essences locales
- Créer un écran végétal pour mieux intégrer le terrain dans son environnement
- Sensibiliser les enfants à l'environnement, au travail collectif et à la protection de la nature

Cette initiative contribue à améliorer le cadre de vie tout en valorisant l'engagement citoyen des jeunes du territoire.



Cimetière de Salles-en-Toulon

Après une longue période d'absence, les portails du cimetière de Salles-en-Toulon, récemment repeints, ont été remis en place.



Les jeunes ont participé aux plantations de la haie.

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud



Acquisition de milieux humides

Le 16 avril 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a acquis 21 hectares de milieux humides à Valdivienne, sur le site de la Vallée de la Dive de Morthemmer. Cette acquisition vient s'ajouter à celles réalisées fin 2024 à Lhommaizé et Valdivienne, renforçant ainsi le réseau de sites pro-

tégés dans la vallée de la Vienne et ses affluents. Le site présente une grande diversité de milieux humides (prairies, roselières, boisements, cariçaies), abritant une riche biodiversité (odonates, papillons, orthoptères). L'objectif est de restaurer ces habitats par des actions de gestion écologique (fauche et pâturage) et des travaux de restauration hydromorphologique du cours d'eau, pilotés dès cette année par le SMVA. Cette opération a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Nouvelle-Aquitaine, et à l'appui technique de la SAFER.

Nouveau souffle à Morthemmer !

Un nouveau souffle pour la Dive et l'ancienne baignade de Morthemmer ! La municipalité poursuit son engagement en faveur de la valorisation du patrimoine naturel et paysager de Morthemmer, véritable joyau touristique de la Vienne, entre nature et patrimoine. Dans ce cadre, un ambitieux projet de restauration de la continuité écologique de la Dive, porté par le Syndicat Mixte de la Vallée de la Vienne Aval (SMVA), va prochainement voir le jour. La commune y participe activement, à la fois sur le plan technique et financier. En complément de cette opération d'envergure, la commune s'engage dans un second projet majeur : la renaturation et le réaménagement de l'ancienne baignade, fermée depuis 2018. Aujourd'hui, cet espace à l'abandon – marqué par une dalle de béton visible – détonne au cœur d'un environnement naturel remarquable, situé à proximité immédiate de l'étang de pêche et en co-visibilité avec l'église classée Notre-Dame de Morthemmer.

Le projet prévoit la démolition du bassin bétonné, remplacé par un nouveau bras de la Dive. L'objectif est de redonner à cet espace toute sa beauté et sa vocation naturelle. Un nouvel espace public sera créé, alliant aménagements paysagers, zones de détente, jeux pour enfants et parcours de découverte. Le site deviendra un lieu de vie et de rencontre pour les familles, mais aussi un espace pédagogique autour de la biodiversité, grâce à la création de zones humides et à l'installation de panneaux explicatifs. Par ailleurs, de nouveaux cheminements seront aménagés, longeant ou enjambant le cours d'eau, pour permettre aux habitants et visiteurs de profiter pleinement de ce cadre unique, entre rivière, étang et patrimoine bâti.



Ce projet structurant, inscrit dans le programme « Village d'Avenir », a bénéficié de l'accompagnement d'un paysagiste conseil de l'État. À travers cette initiative, la commune affirme sa volonté de préserver et sublimer le cadre de vie exceptionnel de Morthemmer, tout en répondant aux enjeux écologiques et sociaux de demain.

**RÉUNION PUBLIQUE le 25 JUIN 2025
à 18H AU MOULIN BOURGEOIS**

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Par Jean-Luc Montoux, Directeur des Services Techniques

Le moustique tigre à Valdivienne : comprendre et agir ensemble

Qu'est-ce que le moustique tigre ?



Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est un petit insecte originaire d'Asie du Sud-Est, reconnaissable à ses rayures blanches sur

fond noir. Il est particulièrement actif durant la journée, avec un pic d'agressivité au lever du jour et au crépuscule. Bien que sa piqûre soit douloureuse, ce n'est pas lui qui empêche de dormir. Il se développe principalement dans des gîtes naturels ou artificiels de petite taille : coupelles, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, bâches, encombrants.

Le moustique tigre est aujourd'hui installé dans plus de 70 départements français, en particulier dans le sud, mais aussi dans des régions plus au nord. Il est présent sur notre département et malheureusement sur des communes limitrophes de Valdivienne...

Les risques sanitaires

Bien que le moustique tigre ne soit pas porteur de maladies en soi, il peut transmettre des virus tels que la dengue, le chikungunya ou le Zika. Cela se produit lorsqu'il pique une personne infectée, puis une personne saine. La prévention repose donc sur la limitation de sa prolifération et la protection contre ses piqûres.

Que faire en cas de piqûre ?

La piqûre du moustique tigre est souvent plus douloureuse que celle d'un moustique classique. En cas de piqûre :

- Laver et désinfecter la zone
- Appliquer une crème apaisante ou antihistaminique
- Surveiller l'apparition de symptômes inhabituels (fièvre, douleurs)

En cas de doute, surtout après un voyage dans une zone à risque, il est important de consulter un médecin.

Comment limiter sa prolifération ?

Chaque habitant peut contribuer à réduire la présence du moustique tigre en adoptant des gestes simples :

- Vider les coupelles sous les pots de fleurs, les gamelles d'animaux, les pieds de parasols, les bâches, etc.
- Ranger les seaux, arrosoirs, jouets, bouteilles, après les avoir vidés et les mettre à l'abri de la pluie ou de l'arrosage.



Évitez les eaux stagnantes au jardin !

- Couvrir les réserves d'eau avec un couvercle ou une moustiquaire à maille très fine.

- Entretenir les gouttières, les chenaux et les regards d'eau pour éviter l'accumulation d'eau stagnante.

- Jeter tous les objets abandonnés dans le

jardin ou la terrasse qui peuvent retenir de l'eau.

- Installer des poissons ou des grenouilles dans les bassins ou mares pour qu'ils se nourrissent des larves et moustiques adultes.

- Installer des nichoirs à oiseaux (hirondelles, martinets, mésanges...) pour favoriser leur présence.

Surveillance par pièges pondoirs

La commune assure la surveillance par pièges pondoirs pour déterminer la présence et suivre l'extension des zones de répartition. Les services techniques ont posé 6 pièges pondoirs (en partenariat avec la CCVG et l'ARS) sur des points stratégiques. Il s'agit de capturer des insectes et de trier cette « récolte » pour voir si elle comporte des moustiques *Aedes albopictus*. D'où la nécessité de déposer dans des sites appropriés ce qu'on appelle des « *pièges pondoirs sentinelles* » entre mai et octobre, période pendant laquelle la surveillance est renforcée. Au vu des résultats, des actions seront menées.

La lutte contre le moustique tigre est l'affaire de tous. En adoptant des gestes simples et en restant vigilants, nous pouvons limiter sa prolifération et réduire les risques sanitaires associés. Ensemble, protégeons notre commune de Valdivienne et ses habitants !



Poissons, grenouilles, oiseaux... les larves ont des prédateurs naturels.

TRAVAUX PUBLICS Sarl GIRAUDEAU

05 49 91 46 37
06 76 88 63 94
06 85 52 50 81



- TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT
- DÉMOLITION • AMÉNAGEMENT DE COURS EXTÉRIEURES • TRANSPORT DE GRANULATS • ENROBÉS À CHAUD
- CRÉATION & FINITION D'ACCÈS
- CRÉATION D'ÉTANG & PLAN D'EAU



ZA « LES CLAIRANCES »
LUSSAC LES CHÂTEAUX
sarl.giraudeau86@gmail.com

Artisan peintre en bâtiment

06 13 19 74 90



**EIRL CHEVALIER
Cédric**

-  Peinture d'intérieur
-  Préparation des supports
-  Ravalement de façade
-  Revêtements de sol

chevalier.peinture86@gmail.com

EIRL Chevalier Cédric
74, route de Lussac 86300 Valdivienne



SAS DUMAS 05 49 91 12 14

Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
Le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Granulés de bois 100% résineux :

- Sacs de 15 kg
- Livraison vrac par camion souffleur



- Fioul, gasoil et gasoil non routier
- Livraison par camion citerne

La Briqueterie Route de Lathus 86500 Montmorillon
jackydu@wanadoo.fr - www.ets-dumas-sas.fr

SÉCURITÉ *Responsable Benoit Boulet*

Instant Sécurité

La gestion de crise est l'affaire de tous ! Chaque citoyen doit pouvoir y participer au même titre que les pouvoirs publics. En amont d'une crise, il est essentiel de prendre les dispositions pour protéger les siens et atténuer les conséquences potentielles des phénomènes. Les risques naturels et technologiques sont des réalités susceptibles de perturber brutalement la vie des familles. Se préparer permet de surmonter les catastrophes dans de meilleures conditions.

Le PFMS (Plan Familial de Mise en Sécurité)

Le PFMS est un document (ou des fiches) qui recense les risques que vous encourez, les consignes à suivre, les numéros d'urgence et les procédures que vous envisagez au niveau familial.

Pourquoi devriez-vous réaliser un PFMS ?

La préparation à la gestion de crise est une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et les citoyens. Réaliser un PFMS permet d'aborder la crise dans de meilleures conditions et vous donner toutes les chances de vous protéger. Il permet de :

- bien préparer votre famille en cas d'événement majeur ;
- apprendre à respecter les consignes de sécurité pendant l'événement ;
- attendre le plus sereinement possible l'arrivée des secours ;
- établir et ainsi mieux connaître les itinéraires d'évacuation ;
- choisir à l'avance les lieux les plus sûrs de mise à l'abri ;
- mieux gérer la fin d'un événement et le retour à la normale.

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



JE ME PROTÈGE EN FAMILLE



À REMPLIR

DE PLAN CONCERNE LA FAMILLE

(indiquez votre nom) :



Comment bâtir un PFMS ?

(les éléments ci-dessous sont aussi disponibles sur le site de la commune, rubrique « Mairie » puis « sécurité » puis « les bons gestes »)

- en établissant un plan d'évacuation pour votre famille modèle disponible à l'adresse suivante : www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/06/Pfms.pdf
- en consignat et regroupant les affaires indispensables en cas de crise (documents, alimentation...) : le kit d'urgence, modèle disponible à l'adresse suivante : www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/mon-kit-durgence-72h
- en fixant, avec votre famille, vos propres procédures.

Réduire la vulnérabilité de sa maison aux inondations

La réduction de la vulnérabilité d'un logement aux inondations consiste à faire quelques travaux pour le rendre plus résistant face à de tels événements. Les occupants y seront ainsi plus en sécurité et pourront, en cas d'inondation, retrouver un logement habitable beaucoup plus vite. Comme l'habitation sera moins endommagée, le reste à charge après indemnisation de l'assureur sera aussi moins important. Pour cela, vous trouverez sur le site « GÉORISQUES.gouv », rubrique « Me préparer, me protéger » des éléments permettant :

- d'évaluer, de diagnostiquer et de réduire le risque inondation (documents *MIAM* et *CEPR*), vis-à-vis de votre habitation,
- de vous informer et aider à sélectionner les travaux que vous pouvez réaliser (document *DGALM*) afin de limiter les conséquences d'une inondation
- de vous informer sur les subventions que vous pouvez obtenir.

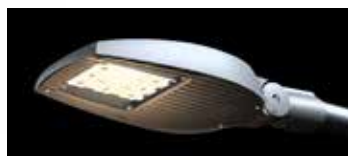
Éclairage public

Suite au transfert de la compétence éclairage public au Syndicat Énergie Vienne, Sorégies va procéder au remplacement des lampadaires avec lampes sodium par un éclairage LED, plus conforme aux économies d'énergie. Il reste 700 points lumineux à remplacer sur les 900 du parc d'éclairage public. Le choix des modèles est effectué par la commune sur un panel restreint proposé par Sorégies. Ce sera donc le modèle Buzz, Stélum sur les mats supérieurs à 5 mètres et Beauregard, lampe de style, pour les centres-bourg et rue du Temple à Salles-en-Toulon. Ce programme sera financé sur 15 ans, 50 % par le Syndicat Énergie Vienne, 50 % par la commune.

Les anciens projecteurs du stade de Salles-en-Toulon et du stade d'entraînement à Saint-Martin-la-Rivière ainsi que les projecteurs du gymnase des Genêts, seront remplacés par des LED.

Voirie

Le programme d'investissement de la commune concerne l'Impasse des Colombes, la viabilisation des 6 logements seniors avec réseaux, eau, assainissement, électricité, téléphone, bordures et



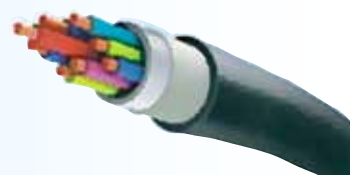
la réfection de la chaussée. Il est prévu également de stabiliser l'entrée et la sortie parking de l'école des Genêts et de créer 3 aquadrains pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales route du Courtioux, à Jaunoux et rue René Poitevin.

Assainissement

Les travaux réalisés par Eaux de Vienne concernent le renouvellement de la station de Morthemmer. La reprise des réseaux se fera à partir du parking de l'étang avec une nouvelle pompe de relevage et la création d'un réseau de refoulement par la D8 rue de la Dame Blanche, puis la D89 en direction du cimetière. La nouvelle installation de traitement des eaux usées sera un lagunage dans le terrain communal à proximité du parking du cimetière. Début des travaux septembre 2025.



Neuf & Rénovation



Electricité générale

Nicolas Ripault

Port. 06 20 23 38 19

E-mail : contact@r-elec.fr

Courant fort
Courant faible
Dépannage

9 impasse du Bas Village - 86300 Valdivienne

Tél. 05 49 18 06 72 - Fax : 01 56 72 18 51

Activités périscolaires



L'école des Genêts montre un engagement collectif au service des enfants ! Les temps périscolaires sont bien plus qu'une simple extension de la journée scolaire. Ils constituent de véritables moments d'épanouissement, de création et de partage, rendus possibles grâce à l'investissement quotidien des équipes d'animation, du personnel de cantine et bien sûr, des enfants eux-mêmes.

Une cantine dynamique et accueillante

L'organisation du temps de restauration repose sur deux services : les maternelles déjeunent de 11h55 à 12h40, suivis des élèves du primaire de 12h50 à 13h35. Tous les enfants de l'école bénéficient de la restauration scolaire, et les repas proposés sont appréciés pour leur qualité.

La cantine devient également un espace décoré et animé. Les enfants participent activement à sa mise en beauté pendant les temps d'animation, créant ainsi un lieu chaleureux. Un grand merci au personnel de la cantine, toujours attentif et bienveillant, et à son chef, pour leur engagement quotidien.



Des animations festives et créatives

Tout au long de l'année, les animateurs ont proposé des moments forts qui ont rythmé la vie de l'école.

Les enfants ont notamment pris part à un carnaval joyeux, marqué par la création collective d'un bonhomme carnaval. Décorations colorées, animations thématiques et chasse aux œufs ont enchanté petits et grands. Ces événements ne seraient rien sans la créativité des enfants et la passion des animateurs : un grand bravo à tous !



Des TAP riches et variés

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont organisés deux fois par semaine : le mardi pour les CP et CE1, le jeudi pour les CE2, CM1 et CM2. Ces moments permettent aux enfants de découvrir et pratiquer diverses activités : sports collectifs, tennis de table, badminton, peinture, cirque, accompagnement aux devoirs, jeux insolites ou encore futsal.

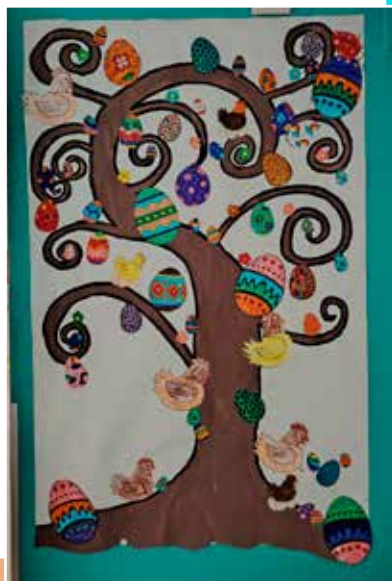
Ce sont environ 80 enfants qui participent régulièrement aux TAP, preuve du succès de ces temps ludiques et éducatifs. Un grand merci aux intervenants extérieurs pour la qualité de leurs séances, qui suscitent enthousiasme et curiosité chez les enfants.

Pour clore l'année en beauté, une animation spéciale sur le thème « *Gourmandises et compagnie* » aura lieu lors du temps de garderie le vendredi 4 juillet 2025. Une belle manière de célébrer la fin d'une année riche en découvertes et en sourires.

EDUCATION, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

Responsables Thomas Mesmin et Nathalie Brouard

missions



Quelques moments forts de l'année, entre décoration de la cantine, chasse aux œufs, carnaval...

fête de la science 2025 aux Genêts : explorons les intelligences !



Du 6 au 10 octobre 2025, le groupe scolaire des Genêts participe à la Fête de la science, placée cette année sous le signe des intelligences multiples. Élèves, enseignants et intervenants extérieurs se mobilisent

pour faire découvrir la science autrement. Curiosité, créativité et coopération seront au cœur de cet événement festif, qui invite chacun à explorer les différentes formes d'intelligence... et à faire pétiller ses neurones !

Microcosmes
Menuiserie
Fabrication de meubles sur mesure



CLEMENT Cassandre
Morthemer
clement.cassandre@gmail.com
06 59 22 17 42
<https://microcosmes.fr>



Inauguration du Pôle Commercial : un nouveau souffle pour notre territoire !

Le 29 mars 2025 a marqué une étape cruciale pour notre commune avec l'inauguration officielle du nouveau pôle commercial.

Il représente notre ambition collective de revitaliser notre commune, de soutenir le commerce local et de répondre aux besoins de nos habitants ainsi qu'à ceux de nos visiteurs.

Il est le fruit d'un travail collaboratif, entre l'équipe municipale précédente sous la mandature de Michel Bigeau, et celle de Claudie Bauvais.

Des études approfondies et des pré-projets en collaboration avec l'AT 86 (Agence des Territoires de la Vienne) ont permis de définir les besoins et d'établir une enveloppe financière correspondant aux attentes des commerçants et de la commune.

Pensé comme un lieu de vie et d'échanges commerciaux, ce pôle accueille plusieurs commerces essentiels au quotidien de notre village : une épicerie, une pharmacie, un salon de coiffure, et dès septembre, un bar-tabac-journaux avec terrasse.

Pour assurer une accessibilité optimale, quinze places de stationnement ont été aménagées et des travaux de voirie ont été réalisés pour sécuriser les accès, notamment rue de l'Égalité et à son carrefour, désormais prioritairement dédié aux piétons.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes et le groupe de travail mobilisés tout au long de cette aventure, qui a su choisir le cabinet d'architecture (Eline Bordier et Christophe Bonneau), en parfait accord avec notre vision du projet. Leur appropriation de ce projet, leur dynamisme, leur sens de l'intégration urbaine avec l'implication des commerçants a permis de concevoir un espace à la fois fonctionnel, esthétique et respectueux de l'environnement local. Ce pôle commercial est une belle réussite, il incarne notre volonté commune de bâtir ensemble un avenir dynamique et durable.

Et demain ? Nous travaillons pour qu'un petit marché de commerçants et producteurs locaux s'installent sous et à côté du préau au moins une fois par mois.



Un chèque de soutien de l'Action collective Proximité Sud-Vienne a été remis à Benoît Brachet, gérant de Proxi et Sabrina Thouvenin (salon Elle et Lui coiffure) pour les soutenir.

Le coût total de l'opération est estimé à 1 888 949 € HT, financé en partie par des subventions publiques, à hauteur de 30,4 % :

- La DETR/DSIL : 14,5 %
- La Région Nouvelle-Aquitaine : 5,3 %
- Le Conseil départemental : 9,2 %
- La Communauté de Communes : 1,2 %
- La Fondation Sorégies : 0,2 % pour la conservation du préau.

Le reste est financé par les fonds propres de la collectivité, avec un emprunt garanti par les loyers des commerçants.



Le carrefour est désormais priorité piétons. Plus ouvert, il est plus sécurisé et embellit notre centre-bourg.



La pharmacie s'étant désormais sur 215 m², et propose de nouveaux services et plus de confidentialité.



L'ancien puits a été conservé et mis en valeur dans la pharmacie.



La Superette Proxi a doublé sa surface de vente à 240 m², ce qui a permis d'élargir sa gamme de produits.



Le salon de coiffure est devenu plus accessible, lumineux et accueillant. La dernière cellule devrait accueillir un bar-tabac !



BÂTIMENT (CCVG)

Les Commissions

Inauguration de la Maison de Santé de Valdivienne

Extraits du discours de Mme le Maire pour l'Inauguration de la Maison de Santé, le 29 mars 2025

(...)

En tant que maire et vice-présidente santé de Vienne & Gartempe, c'est un honneur pour moi de vous accueillir pour célébrer ensemble ce projet qui nous est cher. Et je salue plus particulièrement nos professionnels de santé qui se sont investis dans ce projet commun pour le bien-être des habitants :



La Maison de Santé est située 16 Rue du Clos Adler
Tél.: 05 49 56 30 08



L'inauguration s'est faite en présence de Mme Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale !



- Docteur Bouline, désormais en retraite
- Docteur Cogny, installé en 2021
- Docteur Tessier-Piart, qui va recevoir ses premiers patients dans cette maison début avril
- Nos infirmières, Sophie Daluzeau et Alexandra Niort
- Notre 'sage-femme', Thomas Quintard, installé depuis quelques mois
- Nos deux kinés, Mariola Cisowska et Sara Bernardo
- Nos deux orthophonistes, Elisa Maréchal et Lisa Guilbaud
- Notre psychologue, Sophie Prévost
- Nos pharmaciennes, Leila Edno et Valérie Hugue
- Notre ostéopathe, Raphaël Chanvin

En collaboration avec des structures associées, l'ADMR, la résidence autonomie du Clos Adler et le CCAS.

Ce projet s'inscrit dans une série d'initiatives portées par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG). Dans le cadre de son Contrat Local de Santé, la CCVG s'efforce de favoriser l'installation de professionnels de santé sur son territoire, et la Maison de Santé de Valdivienne en est un bel exemple.

Après des projets similaires à La Trimouille, Adriers/L'Isle-Jourdain et Verrières, nous avons aujourd'hui l'opportunité de célébrer cette nouvelle étape, en présence de personnalités telles que Mme la Présidente de l'Assemblée nationale, un honneur pour nous. Merci beaucoup, Madame, de votre présence parmi nous.

C'est donc avec un immense enthousiasme que nous inaugurons aujourd'hui cette Maison de Santé, symbole de la solidarité et de l'engagement pour l'avenir de notre territoire. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à rendre ce projet possible, et bienvenue dans cet espace qui, à partir d'avril, sera au cœur de notre avenir en matière de santé !



CAISSE LOCALE DE CHAUVIGNY

📍 21 place du Marché

☎ 05.49.11.11.20

✉ chauvigny@ca-tourainepoitou.fr

**A vos côtés pour accompagner
les projets du territoire.**

Proximité - Responsabilité - Solidarité

CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU - Siège social : 18, rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 POITIERS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Document non contractuel. Edition 05/19.



Carole Champain

Coach bien-être - Réflexologue

Centre de bien-être



Un espace, hors du temps, idéal
pour une détente profonde et globale.



Accompagnement
mieux-être



Réflexologie
globale



Modelage
du corps



Atelier
bien-être

Sur rendez-vous

☎ 0673046688

👍 LibreSens

📍 7 rue du terrier de la fontaine 86300 Valdivienne

DÉPANNAGES
RAMONAGES
RÉNOVATION
DE SALLE DE BAIN
ADOUCISSEURS
CLIMATISATIONS
POMPE À CHALEUR
GAZ/FIOUL

Eco Désembouage Chauffage



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE INSTALLATIONS & ENTRETIENS

Jérôme Chevré

95 Route de Lussac
86300 VALDIVIENNE

05 49 89 05 40

mail : ecodesembouagechauffage@orange.fr

site web : ecodesembouagechauffage.fr

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Journée citoyenne inoubliable à Paris



« Le lundi 28 avril, nous, jeunes élus des Conseils Communaux des Jeunes (CCJ) de Valdivienne et de Lhommaizé, avons eu la chance de vivre une journée exceptionnelle à Paris, placée sous le signe de la citoyenneté, de la découverte et du partage. Accompagnés par des élus adultes de nos deux communes, nous avons été accueillis à l'Assemblée nationale par le député Pascal Lecamp, qui nous a guidés à la découverte de ce lieu emblématique de la démocratie française. Nous avons pu visiter l'hémicycle, la bibliothèque et les salons historiques du Palais Bourbon. Cette visite a été l'occasion de mieux comprendre le rôle et le quotidien des députés. À midi, nous avons eu le privilège de pique-niquer dans les magnifiques jardins de l'Hôtel de Lassay, résidence de la présidente de l'Assemblée nationale. Nous remercions chaleureusement Madame Yaël Braun-Pivet pour nous avoir permis de vivre ce moment unique dans un cadre prestigieux. Ce déjeuner a été d'autant plus spécial que nous l'avons

partagé avec le Député Pascal Lecamp. Il a pris le temps d'échanger avec nous, de répondre à nos questions et de nous parler de son engagement en tant qu'élu. L'après-midi, nous avons poursuivi notre découverte de la capitale avec une promenade sur les Champs-Élysées, avant de nous recueillir devant la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Nous avons ensuite embarqué pour une croisière en bateau-mouche sur la Seine, qui nous a permis d'admirer les plus beaux monuments de Paris sous un autre angle, avant de terminer cette belle journée au pied de la Tour Eiffel et du Trocadéro. Nous tenons à remercier chaleureusement les élus adultes de Valdivienne et de Lhommaizé pour leur encadrement bienveillant et leur implication tout au long de cette journée. Enfin, un grand merci au député Lecamp pour son accueil, sa générosité et sa proximité avec nous tous. Grâce à lui, cette journée restera gravée dans nos mémoires comme une véritable leçon de citoyenneté et de partage. »

Nous Agissons pour la Protection des Animaux !

« Lors de notre premier mandat au Conseil Communal des Jeunes, en 2021, nous avons souhaité porter un projet qui nous tenait à cœur : la protection des animaux. Nous avons notamment été sensibilisés au nombre croissant d'animaux écrasés sur les routes. Notre première action concrète a eu lieu lors de la fête nationale de 2022. À cette occasion, nous avons tenu un stand avec deux associations locales de protection animale. Ce moment fort nous a permis de sensibiliser les habitants à cette problématique et de faire connaître notre engagement. Par la suite, en fin de mandat et aujourd'hui encore durant notre second, nous avons lancé la création d'un totem de sensibilisation. Pour rendre ce projet encore plus collectif et mobiliser davantage de personnes autour de notre projet, nous avons sollicité les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de l'école. Les enfants ont réalisé de magnifiques dessins d'animaux, qui illustrent désormais notre panneau. Ce totem a été installé au début de l'année

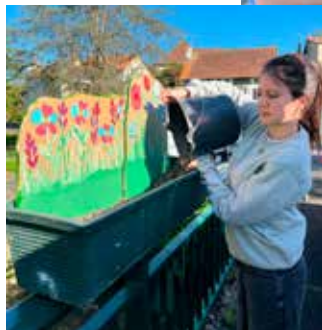


aux abords du rond-point des Genêts. Il attire l'attention des automobilistes et des passants sur l'importance de faire attention aux animaux, tout en valorisant le travail des jeunes de notre commune. Ce projet, c'est pour nous une façon d'agir concrètement pour la cause animale et de montrer que, même jeunes, nous pouvons faire bouger les choses ! »

« Fleurs d'Avenir »



Un projet créatif, écologique et solidaire à Valdivienne Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) de Valdivienne a lancé un projet original et durable: **la création de fleurs en bois colorées pour embellir les ponts de la commune**. Pensée comme une alternative écologique aux plantations traditionnelles, cette initiative permet **d'économiser l'eau tout en recyclant des chutes de bois**. Au-delà de son aspect environnemental, le projet se distingue par sa portée intergénérationnelle: jeunes, seniors, ateliers municipaux et habitants bénévoles ont uni leurs forces pour concevoir, peindre et installer ces décorations durables. Cette collaboration a renforcé les liens sociaux et contribué à l'embellissement du cadre de vie local. Ce travail collectif il-



lustre parfaitement l'engagement citoyen des jeunes pour l'intérêt général. Il a d'ailleurs été salué à l'échelle départementale: le CCJ de Valdivienne a fièrement remporté le deuxième prix du concours départemental, remis le 21 mars 2025 au Palais des Congrès du Futuroscope, pour son Projet « *Fleurs d'Avenir* ».

« *Nous adressons nos remerciements au président de l'AMF pour son courrier de soutien suite aux dégradations de notre projet à Morthemer...* »

Conseil Communal Jeunes ●



SARL

demazeau & fils

10 bis route de la Bréchonnière 86300 VALDIVIENNE

Damien

06 68 08 08 60

Charpente

Couverture

Zinguerie

Démoussage

Isolation des combles

Julien

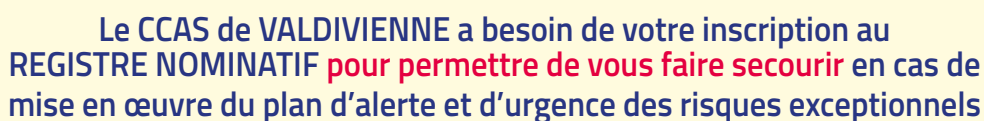
06 29 84 83 52



jeanyves.demazeau@orange.fr

Tél: 05 49 56 31 99

21



Article L121-6-1 et R121-2 du Code de l'Action Sociale et des familles

Votre habitation a t-elle déjà été inondée? ☐ oui ☐ non - Si oui en quelle année?

Ces informations sont recueillies, transmises et utilisées dans des conditions garantissant leur confidentialité et selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Le droit d'accès et de correction des données nominatives est assuré conformément aux dispositions de la loi précitée. Contact : ccas@valdivienne.fr ou courrier adressé au CCAS en mairie.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsable Mikaël Rabis



PARTICIPEZ À UN VOYAGE INTERGÉNÉRATIONNEL INOUBLIABLE À VERDUN – LES 20 ET 21 OCTOBRE !

Vous avez envie de vivre une expérience forte en émotions, de partager un moment unique entre générations et de découvrir un lieu emblématique de notre Histoire? Rejoignez-nous pour un voyage intergénérationnel à Verdun, les 20

et 21 octobre prochains! **Ouvert à toutes et tous – jeunes, adultes, seniors** – ce séjour de deux jours vous plongera au cœur de la mémoire de la Première Guerre mondiale, sur les traces de ceux qui ont façonné notre passé.

Un programme riche, immersif et émouvant

 **Jour 1 : Mémoire et histoire sur le champ de bataille**
Visite du champ de bataille de Verdun: revivez les grands moments de cette bataille légendaire qui a marqué la France. La tranchée des baïonnettes: un lieu poignant, symbole du sacrifice de nos soldats. Le fort de Douaumont: forteresse stratégique au cœur des combats, chargée d'histoire. L'ossuaire de Douaumont: lieu de recueillement incontournable, hommage aux milliers de soldats tombés au front.

 **Jour 2 : Exploration et transmission**

Circuit de la butte de Vauquois: un paysage bouleversé par la guerre, entre cratères, galeries et mémoire vivante. La citadelle souterraine de Verdun: visite immersive dans les pas des Poilus, entre reconstitution et émotion.

Un tarif tout compris... ou presque !

 **Le prix du séjour comprend :**

- Le transport aller-retour,
- Toutes les visites,
- L'hébergement d'une nuit,
- Le repas du lundi soir,
- Le petit-déjeuner du mardi,
- Le déjeuner du mardi midi.

 **À votre charge uniquement: le repas du lundi midi et le repas du mardi soir.**

Inscrivez-vous dès maintenant! Il n'y a que 63 places!

Les places sont limitées pour garantir une expérience de qualité et favoriser les échanges. Ne manquez pas cette occasion unique de mêler découverte, histoire et partage dans un cadre convivial et enrichissant.

Départ le 20 octobre à 6h30 place de l'église de St Martin

Arrivée le 21 octobre à 00h00.

Les Commissions

**Coupon réponse à découper et à retourner à la mairie
avant le 30 septembre 2025 pour participer au voyage du 20 octobre 2025**

Monsieur/ Madame:

Adresse:

Téléphone:

Email:

NOMBRE DE PERSONNES

Païement par chèque à l'ordre du trésor public ou en espèce

☐ 130 € adulte (Vadivienne) x + ☐ 30 € enfant (Vadivienne) x

+ ☐ 163 € adulte (hors Vadivienne) x + ☐ 100 € enfant (hors Vadivienne) x = € au total

(Pour les enfants, préciser le nom, prénom et n° de téléphone d'un responsable légal)

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE À 63 PLACES !

23

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsable Mikaël Rabis

Ma Maison A'Venir : « des idées pour bien vieillir chez soi »

Les Commissions

Le jeudi 16 octobre 2025, la place de l'église de St Martin accueillera de nouveau le camion Ma Maison A'Venir. Cette initiative vise à sensibiliser et informer les personnes âgées ainsi que leurs aidants sur les dispositifs disponibles pour améliorer l'autonomie à domicile.

Le camion, qui se déploie de chaque côté pour former une maison miniature, invite les visiteurs à découvrir les principales pièces de la maison : la cuisine, le salon, la chambre et la salle de bain. Cette approche immersive permet de visualiser concrètement les aménagements et les aides techniques qui peuvent être mises en place pour garantir un cadre de vie sécurisé et adapté.

Durant toute la journée, des intervenants spécialisés seront présents pour offrir un accompagnement personnalisé. Les visiteurs auront l'opportunité d'identifier les points sensibles de leur domicile, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Grâce à des conseils pratiques sur les aménagements possibles, ils pourront envisager des solutions concrètes pour améliorer leur confort et leur sécurité. En plus des conseils, le camion Ma Maison A'Venir proposera également des contacts pour bénéficier d'aides techniques,



Le camion Ma Maison A'Venir : Un rendez-vous essentiel pour l'autonomie des seniors !

ainsi qu'une documentation gratuite récapitulant les éléments abordés lors de la visite. Chaque intervention sera guidée par un chargé de prévention, qui accueillera les participants et présentera les différentes ressources disponibles pour soutenir l'autonomie des personnes âgées à domicile.



Ensemble pour la lutte contre le cancer du sein : Une marche solidaire

Le dimanche 12 octobre 2025, la salle polyvalente de Salles-en-Toulon sera le point de départ d'un événement solidaire et convivial : une marche d'environ 5 à 6 kilomètres à travers les rues du village.

À partir de 9h30, les participants seront accueillis avec des petits objets roses tels que des bracelets, des ballons et des rubans, symboles de la lutte contre le cancer du sein. Cette initiative, qui allie marche et sensibilisation, a pour objectif de soutenir la Ligue contre le cancer du sein. Pour participer à cette marche, une contribution de 5 € par personne sera demandée, et l'intégralité des fonds récoltés sera reversée à cette noble cause. Avec la participation des professionnels de santé de la commune, vous trouverez des surprises tout le long du parcours. À l'arrivée, les marcheurs pourront se retrouver autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cet événement est une belle opportunité de se mobiliser ensemble pour une cause importante tout en profitant d'une agréable promenade dans le village. Que vous soyez un marcheur aguerri ou simplement désireux de soutenir cette cause, nous vous invitons à nous rejoindre le 12 octobre à Salles-en-Toulon.

Ensemble, montrons notre solidarité dans la lutte contre le cancer du sein !





Demande de REMISE GRACIEUSE Partielle de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 2024

Réservée aux habitants non imposables de Valdivienne

Les Commissions

Je soussigné(e), Prénom : Nom :

compte tenu de mes faibles ressources, demande une remise gracieuse de la REOM 2024 sur la commune de VALDIVIENNE.

Je certifie, sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies.

Fait à Valdivienne, le

Signature :

Je suis : Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Concubinage ☐ Pacsé(e) ☐ Divorcé(e), séparé (e) ☐ Veuf (ve) ☐

Nombre de personnes vivant au foyer : Adulte(s) : Mineur(s) :

Y a-t-il une personne handicapée dans votre foyer ?

si oui : Nom et prénom :

Mon adresse :

..... 86300 VALDIVIENNE

Téléphone :

Je suis : Propriétaire ☐ Locataire ☐ de ma résidence principale. Autre ☐ (préciser) :

Je déclare ne posséder que ma résidence principale. Je note que si je suis propriétaire ou usufruitier d'un autre bien autre que ma résidence principale (maison, terrain ou autre...) ma demande ne sera pas examinée.

A retourner en mairie au CCAS centre communal d'action sociale avant le :
15 septembre 2025 - En UN seul envoi y compris l'avis d'impôts 2025
AVEC copies des documents suivants :

- Le présent formulaire complété et signé
- Copie de l'avis d'impôts **2025** sur les revenus de **2024**
- Copie de la quittance de loyer (si locataire)
- Copie du justificatif de remboursement de prêt maison (si propriétaire) pour l'année 2024
- Copie de la notification des prestations CAF (Caisse Allocations Familiales) pour l'année 2024
- Copie de vos factures SIMER d'ordures ménagères de **2024**
- Votre RIB

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai sera rejeté

*Compte tenu des nouveaux barèmes, le CCAS se basera sur les parts fixes et proportionnelles de la REOM (pas sur la part variable).
Les critères sont ceux des seuils de pauvreté de l'INSEE, les remises allant de 20 à 95 % selon les revenus.*

Horaires d'ouverture de la mairie 29 route de Lussac St Martin-la-Rivière VALDIVIENNE
Lundi de 14h à 16h45 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45

25



Pharmacie EDNO-HUGUE

2 pharmaciennes et 1 préparatrice sont à votre écoute

.....

*Vente et location matériel médical - Orthopédie - Vaccination
Homéopathie - Produits vétérinaires – Aromathérapie - Parapharmacie*

.....

Horaire d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h30 - 19h

Le samedi : de 9h à 12h00

3 Route de Lussac

Saint-Martin-la-Rivière 86300 VALDIVIENNE

Tél : 05 49 56 30 08 - Fax : 05 49 44 98 73

Mail : pharmacie.ednohugue@orange.fr



Poitou Emballage

CUBORD

86300 VALDIVIENNE

Tél. : 05 49 56 34 68

fax : 05 49 56 39 90



Boucherie Charcuterie

SARL PAPUCHON & FILS



*Viandes de 1^{er} choix de la région
Véritable charcuterie de campagne*

**SAINT-MARTIN-LA-RIVIÈRE
86300 VALDIVIENNE**

05 49 56 30 30



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsable Mikaël Rabis

Semaine Bleue : 5-11 octobre 2025

« Vieillir, une force à partager! »

La commune va vibrer au rythme de la Semaine Bleue, un événement national dédié aux retraités et aux personnes âgées sur la thématique « Vieillir : une force à partager! », pour mettre à l'honneur l'expérience, la solidarité et le lien intergénérationnel. L'occasion de changer le regard sur l'âge et de renforcer les connexions humaines. À cette occasion, la municipalité, en collaboration avec la Maison Bleue, l'AJIV, et Stéphane Malloyer, responsable du service périscolaire, vous concocte une semaine riche en rencontres, activités et échanges chaleureux, ouverts à toutes les générations!

👉 Au programme de cette édition 2025 :

- **Gym douce** pour prendre soin de soi en douceur
- Une **randonnée intergénérationnelle** pour marcher ensemble, jeunes et moins jeunes
- Une **demi-journée récréative** entre les résidents seniors et les élèves de l'école des Genêts, placée sous le signe de la joie partagée
- Une **chasse au trésor** à travers le charmant village de Morthemmer, pleine de surprises et de convivialité

Les activités proposées sont gratuites et accessibles à tous. Elles ont été pensées pour favoriser les échanges entre générations, lutter contre l'isolement et valoriser la place essentielle des aînés dans notre société. Toutes les informations seront relayées sur les réseaux sociaux et des flyers seront disponibles dans les commerces dès septembre. Un courrier personnalisé sera adressé aux personnes de 65 ans et plus pour leur détailler le programme et les horaires. Partageons, bougeons, rions... car vieillir est une richesse à transmettre.

Partageons la magie de Noël !

Le CCAS de Valdivienne a le plaisir d'inviter tous les habitants âgés de 75 ans et plus à son grand repas de Noël, qui se tiendra le dimanche 7 décembre 2025 à 12h à la salle des fêtes de Saint-Martin-la-Rivière. Cette journée festive, placée sous le signe de la convivialité et du partage, sera animée avec entrain par la *Boîte à Refrain* d'Alain Fresneau qui vous proposera des chansons françaises des années 50 à 2000, pour le plus grand plaisir de tous. Un délicieux repas, de la bonne humeur et des animations chaleureuses vous attendent pour célébrer ensemble l'esprit de Noël.

Vous souhaitez participer ?

Il suffit de remplir et remettre le coupon d'inscription ci-dessous en mairie avant le 30 septembre 2025.

Vous souhaitez venir mais vous avez de moins de 75 ans (au 31/12/2025) ? C'est tout à fait possible ! Le repas sera proposé à son tarif de 26 €, à régler par chèque à l'ordre de « Restaurant de la Plage ».



Et pour ceux qui ne pourraient pas se joindre à nous ?

Pas d'inquiétude : les élus et bénévoles du CCAS viendront à votre rencontre pour vous offrir, à domicile, un délicieux cadeau gourmand la semaine de Noël.

Les Commissions

Coupon réponse à découper et à retourner à la mairie avant le 30 septembre 2025 pour inscription au repas du 7 décembre 2025

*Rappel des conditions : Repas (ou cadeau) offert aux habitants de Valdivienne de 75 ans et plus de Valdivienne. Si vous n'êtes pas sur les listes électorales, merci de contacter le CCAS.

Monsieur : Né le :

Madame : Née le :

Adresse : 86300 Valdivienne

Téléphone :

Cochez votre choix :

- ☐ Souhaite(nt) venir au repas du 7 décembre 2025 et dispose(nt) d'un moyen de transport
- ☐ Souhaite(nt) venir au repas du 7 décembre 2025 et ne dispose(nt) pas d'un moyen de transport
(Un élu ou un bénévole pourra venir vous chercher et vous reconduire)
- ☐ Personne de moins de 75 ans, ci-joint chèque de 26 € à l'ordre de « Restaurant La Plage »
- ☐ Préfère(nt) recevoir à leur domicile le cadeau gourmand, semaine de Noël
- ☐ Renonce(nt) au colis et au repas



Florian Paysagiste

Entretien d'espaces verts

Élagage, abattage d'arbres, broyage de végétaux, rognage de souches, taille de haies et arbustes, tonte, restauration de gazon, ramassage de feuilles.

Création d'aménagements extérieurs

Maçonnerie paysagère, clôture, allée, terrassement, enrochement, arrosage intégré, gazon naturel et synthétique, massifs, terrasse bois ou composite, plantation de végétaux.



Florian Paysagiste
86300 Valdivienne
06 03 23 43 28
florian.paysagiste@outlook.fr



LE TRANSPORT SOLIDAIRE
Partager votre véhicule le temps d'un trajet,
Promouvoir le lien social et l'entraide...

vms
ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE
www.vms86.fr

Le transport solidaire est un service d'entraide citoyenne.
Par son aide le chauffeur permet le déplacement de celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontrent des difficultés de transport.

DEVENIR CHAUFFEUR BÉNÉVOLE
comment ça marche ?

- Le conducteur bénévole s'engage selon ses disponibilités
- Les chauffeurs bénévoles sont couverts par une assurance spécifique
- Prise en compte des frais kilométriques *

POUR ACCOMPAGNER SOLIDAIREMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS...

VOUS DISPOSEZ D'UN PEU DE TEMPS ?
Contactez le 06 24 19 53 06
Pour rejoindre le dispositif...

VMS - 123 route de Châtellerault - 86300 Chauvigny
☎ 05 16 08 43 11 ✉ contact@vms86.fr

* Ces frais peuvent faire l'objet :
d'une indemnisation (base du barème fiscal des bénévoles, associatifs),
d'une demande de reçu fiscal,
ou d'un don au profit de VMS/Transport Solidaire.

- CLOISONS SÈCHES
- MENUISERIE INT./EXT.
- POSE DE CUISINE
- NEUF ET RÉNOVATION
- BANDES SUR PLAQUES DE PLÂTRE

Le vent de vos projets !

MICKAËL LE NAOUR
06 08 88 57 60 - contact.mlnp@gmail.com
86300 VALDIVIENNE
SIRET : 953 625 597 00018



VALDIVIENNE EN FÊTE ! Des animations pour tous !



La fête populaire à Morthemmer ! Samedi 19 juillet 2025

La municipalité vous invite dès 16h au Marché des Producteurs ainsi qu'au traditionnel feu d'artifice, cette soirée sera animée par les associations de la commune de Valdivienne. Venez nombreux ! Suivez les réseaux pour plus d'informations !

Valdiv'Expo, forum des associations 7 septembre 2025

Rendez-vous aux Genêts, dimanche 7 septembre 2025 de 10h à 17h : venez rencontrer les associations de votre commune ! Au programme : animations, déambulation musicale, démonstrations, initiations et rencontres avec les bénévoles.

Une journée conviviale pour découvrir toutes les activités proposées près de chez vous. Entrée libre.

Participez pleinement à l'événement et profitez d'un repas sur place ! Tarif : 15 € par personne

Réservation obligatoire avant le 1^{er} septembre à la Mairie !



VMS : emploi et solidarité
au cœur des actions

Depuis 2012, VMS met en œuvre différentes actions répondant aux besoins du territoire de l'Est de Poitiers et de ses habitants, autour de l'insertion professionnelle, de l'alimentation solidaire et de la mobilité pour tous.



Vous avez des travaux à réaliser ?
Consultez-nous !

- Chantier de déconstruction
- Chantier de dépose/ pose d'huisseries
- Maçonnerie (parpaings, béton, pierres)
- Placo
- Pose cloisons et faux plafonds
- Carrelage et sols souples
- Isolation
- Peinture
- Rénovation du patrimoine bâti ancien
- Construction en terre crue
- Utilisation de matériaux biosourcés
- Dallage - Pavage

Et si vous deveniez bénévole ? Rejoignez
notre équipe et engagez-vous à nos côtés !

VMS - 123 route de Châtelleraut 86300 CHAUVIGNY
05 16 08 43 11 - contact@vms86.fr - www.vms86.fr

Verdi joué à Valdivienne !

Dans le cadre du festival au Fil des Notes organisé par Figaro Si Figaro Là, « Un Bal Masqué » de Giuseppe Verdi sera joué au Gymnase des Genêts le lundi 28 juillet à 20h45 ! Foodtrucks dès 20h. Réservation : www.figarosifigarola.com

Subventions aux associations

Le Conseil municipal a décidé de modifier ses critères et d'accorder une subvention exceptionnelle à une association disposant de peu de trésorerie ayant un projet culturel permettant de valoriser le site du Théâtre de Verduze. C'est pourquoi, cette année encore, l'association Art'Cacius sera soutenue dans son Festival par la commune à hauteur de 4 000 €.

Infos ● L'HISTOIRE DE JEAN-CLAUDE ROUSSEAU

Disparu de la guerre d'Algérie

Par Robert Benoît

L'ouverture désormais autorisée de certaines archives en lien avec la guerre d'Algérie ravive le souvenir de Jean-Claude Rousseau, de Saint-Martin-la-Rivière (Vienne), disparu là-bas en 1962.

Depuis, la France a rendu consultables toutes les archives publiques produites dans le cadre d'affaires relatives à des faits commis en relation avec la guerre d'Algérie entre le 1^{er} novembre 1954 et le 31 décembre 1966. « *Nous pensons notamment aux disparus, à ces hommes et ces femmes, civils et militaires, dont la trace a été perdue. Pour eux, le travail historique et d'ouverture des archives doit se poursuivre* », a notamment déclaré Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des anciens combattants.

L'un de ces hommes, évoqués par la ministre, était originaire de Saint-Martin-La-Rivière. Jean-Claude Rousseau a disparu en Algérie dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet 1962. Les archives de la mairie de Valdivienne conservent des documents qui concernent cette affaire.

Parmi eux, de nombreuses copies de courriers de Fernand Rousseau, le père de Jean-Claude, et de Maurice Nallet, le maire du village, adressés à la Croix-Rouge, au général De Gaulle, au chef de corps du régiment et les réponses de ces derniers. Il y a aussi un télégramme du préfet de la Vienne, en date du 10 juillet 1962, informant le maire de la disparition du jeune soldat. « *L'inquiétude fut immense au sein de la famille, et l'interrogation également, se souvient Claude Villegier, cousin de Jean-Claude Rousseau, il y a eu aussi cet espoir d'un retour du fils unique, et ce, jusqu'au bout de la vie des parents* ». Mais qu'a-t-il pu se passer ?

Le premier classe Jean-Claude Rousseau, né à Saint-Martin-la-Rivière, va avoir 22 ans le 9 décembre 1962. Ses parents sont agriculteurs. Comme beaucoup de jeunes Français de cette époque, il doit quitter son village pour partir « *à la guerre* » en Algérie, en tant qu'appelé du contingent.

Dans un premier temps il est affecté en mars 1961 au 3^e bataillon du 6^e régiment d'infanterie, puis dans une unité de la Force locale qui vient d'être créée, constituée à 90 % par des militaires français de souche nord-africaine ⁽¹⁾.

Dans une lettre adressée à la famille et datée du 14 juillet 1962 le chef de bataillon (CB) De Francieu écrit « *au milieu des jours d'angoisse que vous vivez avec votre famille, je voudrais vous donner quelques indications concernant la disparition de votre fils. Le 1^{er} avril 1962 sa compagnie implantée dans le village de Reibell est configurée en une unité de forces locales. Le 4 juin, cette dernière fait mouvement sur Alger, en laissant à Reibell une base arrière composée d'une trentaine d'hommes, dont votre fils⁽²⁾ en tant que cuisinier. Le 2 juillet, dans la nuit, cette unité désertait vers l'armée de libération nationale (ALN) en emmenant votre fils, des démarches*



entreprises immédiatement sont pour l'instant restées sans résultat ». Des recherches, en vain Puis, le 25 juillet, le CB De Francieu écrit à nouveau. « *Les contacts que j'ai pris avec diverses autorités n'ont malheureusement pas abouti du fait, notamment, de la demie anarchie qui règne à l'heure actuelle en Algérie.* »

De son côté, à la demande du maire Maurice Nallet, la Croix-Rouge fait aussi des recherches, en vain, mais « *avec espoir que les récentes déclarations du gouvernement algérien permettront d'obtenir des renseignements sur nos malheureux disparus.* »

Les mois passent et, malheureusement, il faut se rendre à l'évidence, Jean-Claude Rousseau ne reviendra pas ⁽³⁾, pas plus que son camarade Albert Moreau et son chef de base arrière, le lieutenant Benhabib qui paya sa fidélité au drapeau français. Tous sont peut-être enterrés quelque part à proximité du lieu de leur sacrifice, là-bas à Reibell.

Une démarche mémorielle

Un arrêté interministériel publié en décembre au Journal officiel ouvre les archives judiciaires françaises « *en relation* » avec la guerre d'Algérie avec quinze ans d'avance sur le calendrier légal. Initialement, cette échéance devait s'étaler entre 2029 et 2037. Sont concernées « *les enquêtes de police judiciaire* » et « *les affaires portées devant les juridictions* ».

Cette décision a été prise par l'ex ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, celle-ci souhaitant s'inscrire dans la démarche mémorielle voulue par le président de la République, Emmanuel Macron. Au départ de cet arrêté, il y a également le rapport de l'historien Benjamin Stora sur la réconciliation franco-algérienne des mémoires, remis au chef de l'État début 2021, qui préconisait notamment un meilleur accès aux archives de cette période afin d'« *aller vers plus de vérités* ».

(1) Après le 19 mars, proclamation du cessez-le-feu, dans le cadre de nouvelles dispositions, une unité dite de la force locale propre à l'Algérie, placée sous l'autorité de l'exécutif provisoire, est mise sur pied pour assurer le maintien de l'ordre.

(2) Et le 1^{er} classe Albert Moreau originaire d'Aigurande (Indre), lui aussi disparu.

(3) Un jugement du tribunal de grande instance de Poitiers en date du 18 juin 1963 acte le décès de Jean-Claude Rousseau qui est déclaré mort pour la France. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Saint-Martin-la-Rivière.

BIENTÔT 16 ANS ? Pensez au recensement !



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

Qui ? : Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

Comment ? soit **PAR INTERNET**

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

ou **A LA MAIRIE** : Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille. Info sur majdc.fr.

LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX Lutter contre les pigeons



Nous avons reçu la LPO pour un projet d'installation d'un nid en vue d'attirer des rapaces pour tenter de réguler la population de pigeons. Installation du nid prévu à la rentrée !

V'LOC : VÉLOS ÉLECTRIQUES Libre-service à Valdivienne !



Téléchargez
l'application Fredo
sur fredo.fr !



La CCVG accentue son engagement pour développer l'usage du vélo au quotidien. Après la mise en place, dès 2023, d'une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique et l'adoption en juillet 2024 du Schéma Directeur Cyclable « Vienne et Gartempe à vélo » qui identifie un réseau cyclable de 525 km à aménager et sécuriser, la collectivité va lancer « V'Loc » en expérimentant deux nouveaux services de location de vélos.

Une location longue durée (1 mois minimum à 3 mois maximum) à Montmorillon, au tarif de 30 € par tranche de 4 semaines.

Un service de location de vélo en libre-service : Ce service permet à tous, sans rendez-vous ni contraintes de louer un vélo pour 15 minutes, une heure ou une journée... Tout se passe via l'**application Fredo**, téléchargeable gratuitement : localisation précise des vélos, disponibilité, déblocage du cadenas et paiement. Dans le cadre de cette expérimentation, des vélos seront disponibles devant l'Office de Tourisme de Montmorillon, de Lus-sac-Les-Châteaux et devant le **Pôle Commercial de Valdivienne**. La location coûtera 5 € de l'heure, 15 € pour 3h consécutives, la 4^e heure est gratuite ! L'assistance électrique des vélos vous propulse à 25 km/h sans effort. Côté mécanique, les vélos disposent d'un entraînement par courroie (pas de risque de déraillement), de lumières et de freins à disque efficaces. Côté accessoires, chargeur, antivol et panier sont fournis gratuitement...

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX DOCTEURS !

Docteur Frédéric Tessier-Piart



Une nouvelle aventure à Valdivienne ! « C'est avec beaucoup de joie et de gratitude que je m'installe dans la nouvelle Maison de Santé de Valdivienne. Un grand merci à la commune et à la communauté de communes pour leur accueil chaleureux et leur confiance !

Ce nouveau cadre représente pour moi une belle opportunité de recréer du lien, de travailler au plus près des habitants, et de contribuer à une offre de soins de proximité, humaine et engagée.

Malheureusement, certaines récentes décisions législatives rendent plus difficile l'instauration d'un lien de confiance durable entre les soignants, les patients et les institutions. Cela ne doit cependant pas freiner notre volonté, à l'échelle locale, de construire ensemble une relation de soin fondée sur l'écoute, le respect et la proximité.

Merci à toutes et tous pour votre accueil — au plaisir de vous rencontrer et de vous accompagner dans ce nouveau lieu de santé ! »

Docteur Bénédicte Lyon

Une arrivée au féminin à la Maison de Santé de Valdivienne ! « Je suis très heureuse de m'installer à la Maison de Santé de Valdivienne et de rejoindre une équipe dynamique, au service de la santé de proximité. Un grand merci à la commune et à la communauté de communes pour leur accueil chaleureux et leur engagement dans ce projet structurant pour notre territoire. En tant que seule femme médecin du cabinet, je suis fière d'apporter ma contribution à une approche plurielle, humaine et accessible du soin. Ce nouvel environnement est une belle opportunité pour développer une médecine de proximité, fondée sur l'écoute, la prévention et le travail en équipe. (même coordonnée téléphonique que Dr Tessier-Piart)

Je me réjouis de débiter cette nouvelle aventure à vos côtés et de faire connaissance avec les habitants de Valdivienne et des alentours. À très bientôt à la Maison de Santé ! »

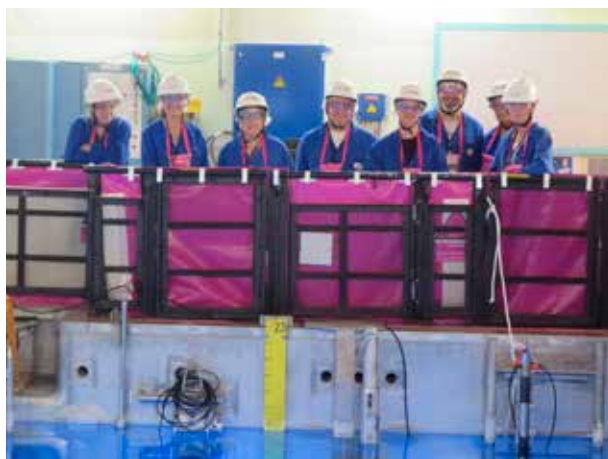
MAISON DE SANTE 16 rue clos Adler
tél. 05 25 23 05 85- Rendez-vous sur DOCTOLIB

LE FONDS BARNIER Une aide aux particuliers et PME

Le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) peut venir en aide aux personnes ou aux petites entreprises de moins de 20 salariés, exposés à un risque grave et imminent ou victimes d'une catastrophe naturelle. Il faut être situé dans le cadre d'un PPR (Plan Particulier des Risques) ce qui est le cas de Valdivienne. Le fonds intervient **dans le cadre d'inondations, de cavités souterraines, chutes de rocher ...)** à condition d'être assuré. Les projets finançables concernent les travaux ou installation de batardeaux. Le coût des travaux est limité à 10% de la valeur vénale des biens à usage d'habitation ou mixte. Ils sont financés à hauteur de 80% dans la limite de 36 000 € par bien. S'il y a un diagnostic de vulnérabilité fait par soi-même ou un cabinet, 50% de la valeur vénale du bien est prise en compte au lieu de 10%. En cas de mouvements de terrain ou cavités : Il faut être situé dans une Zone PPR et que le bâtiment soit assuré. Les travaux finançables sont les comblements des cavités mais rien sur le bien immobilier visiblement. Le coût des travaux de traitement ou de comblement des cavités est pris en charge à hauteur de 80% sans jamais dépasser la limite de 72 000 € par bien et 50% de sa valeur vénale. Pour les petites entreprises : se rapprocher de la DDT... les taux de prise en charge et les plafonds varient par rapport aux inondations. Renseignements : services DDT Mme De Paoli 05 49 03 13 00.

VISITE À CIVAUX Elus et personnel de la mairie

C'est dans la bonne humeur que quelques élus, et des membres du personnel de la mairie ont visité la Centrale de Civaux, invités par EDF le 13 mai. Mais avant la visite, badges de sécurité, tenues de protection, sur-tenue de protection anti-rayonnement, contrôles de radiations... On ne badine pas avec la sécurité à la Centrale ! Nos remerciements pour ce bon moment très instructif.



BON CENTENAIRE !

Bon anniversaire André Courtois !



« Cher André,
C'est avec une grande émotion et beaucoup de pensées affectueuses que je m'adresse à vous aujourd'hui. Votre goûter d'anniversaire n'a malheureusement pas pu se tenir comme prévu, en raison de votre hospitalisation. Mais je tenais à vous redire, même à distance, toute l'importance de cet événement: vos 100 ans.

Cent ans de vie, de souvenirs, d'engagements et de bonté. Une vie discrète mais profondément marquante, façonnée par la générosité, le courage et une incroyable fidélité à votre village, à vos proches, et aux valeurs qui vous ont toujours guidé. Vous êtes un témoin vivant de notre histoire collective, mais aussi un pilier de notre commune. Votre parcours à la SNCF, votre engagement pendant la guerre, vos années au service de la collectivité locale (conseiller municipal de 1983 à 1995) et associative (Président des aînés)... tout cela force le respect. Et au-delà de vos engagements publics, il y a l'homme que j'ai eu la chance de côtoyer comme voisin, depuis plus de quarante ans. Une présence paisible, bienveillante, rassurante.

Je suis venue vous rendre visite dans votre nouveau lieu de vie, et j'ai été heureuse de pouvoir échanger un moment avec vous. J'espère de tout cœur que cet environnement vous apportera le confort et la sérénité dont vous avez besoin aujourd'hui.

En mon nom personnel, et au nom du conseil municipal de Valdivienne, je vous adresse à nouveau nos vœux les plus chaleureux pour ce centième anniversaire. Ce bel âge, vous l'avez atteint avec la dignité et la simplicité qui vous caractérisent si bien. Prenez soin de vous, cher André. Et sachez que, même si le goûter n'a pas eu lieu, nos pensées, notre reconnaissance et notre affection vous accompagnent pleinement en ce moment si particulier.

Avec toute mon amitié »
Claudie Bauvais

BON VACANCES À LATHUS

CCVG & Valdivienne

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe et Valdivienne offrent chacune un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire (6 à 16 ans) qui participent à un camp d'été au CPA Lathus. Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2025 au CPA Lathus. Les bons sont à demander/retraiter sur le site: www.vienneetgartempe.fr - Contact: christelle.rabussier@ccvg86.fr

LE SERVICE V'BUS

Transport en Vienne et Gartempe

V'bus est un service public de transport ouvert à tous proposé par la CCVG et la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce transport de proximité propose une prise en charge à domicile et fonctionne uniquement sur réservation à des horaires définis. Un rendez-vous chez le médecin, une démarche administrative, des courses dans un commerce, une activité associative... Des véhicules de 5 à 9 places vous transportent vers des services de proximité. Le service propose des trajets entre Valdivienne, Lussac-les-Châteaux et/ou Montmorillon les vendredis matin et après-midi et les samedis après-midi.

À QUEL PRIX ?

Ticket unitaire: 2€50 -
Ticket aller/retour: 4€50

Ticket unitaire Solidaire: 0€40

(sur présentation de la carte solidaire disponible sur transports.nouvelle-aquitaine.fr ou au N° Cristal 0 969 36 89 11 sous conditions de revenus)

Accompagnant personne mobilité réduite, enfant de moins de 4 ans, ancien combattant: GRATUIT

(les enfants de 11 ans révolus sont admis seuls sur présentation d'une autorisation parentale)

Je réserve:

- Par téléphone au plus tard la veille de mon départ avant 17h au 0 970 870 870 appel non surtaxé (du lundi au samedi de 8h à 17h)

- Sur l'appli « mon TAD Nouvelle-Aquitaine »

Le véhicule passe me chercher à domicile ou lieu demandé à l'heure convenue (+ ou - 15 minutes) Je règle mon voyage directement auprès du conducteur (espèces ou chèque). Pour le retour, rendez vous à l'arrêt initial de dépose à l'heure convenue.

Plus d'infos: www.vienneetgartempe.fr

Rubrique vivre

ÉTAT CIVIL

Mariages, décès, naissances

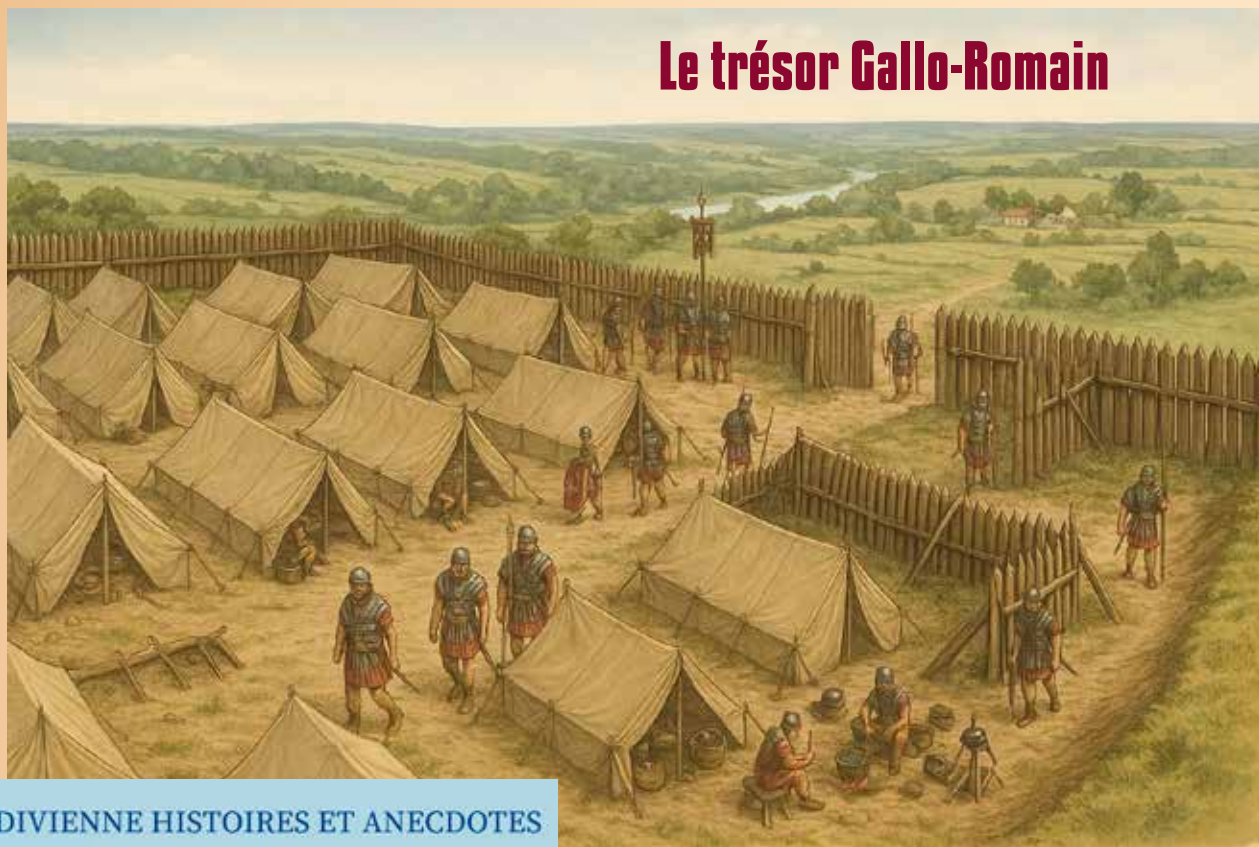
Depuis le début de l'année 2025, Valdivienne a recensé: 8 naissances, 10 décès, 1 mariage, 2 PACS et 4 mariages civils!

Infos



« LA PIERRE, LA PLUME ET LE CŒUR » par Fanny Burbaud

Le trésor Gallo-Romain



VALDIVIENNE HISTOIRES ET ANECDOTES



<https://valdivienne-histoires-anecdotes.jimdosite.com/>

Nous sommes en 50 avant Jésus Christ, toute la Gaule est occupée par les Romains... Toute? Non! Un petit village d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur.

Bon allez j'arrête! Vous connaissez la suite! Dans cet article il n'est point question de potion magique Mais bel et bien du passage d'un homme politique romain dans les tranquilles villages de Chanteloube, Morthemmer et Bonneuil.

Nous sommes en pleine Guerre des Gaules (58 à 50 avant notre ère). Les gaulois se soulèvent en Poitou, ils ont un « chef » Dumnaeus. En face il y a les romains menés par Duratius qui fait venir Caninius. Nous savons tout cela grâce à Hirtius, un écrivain célèbre de l'époque. Caninius est un homme politique romain, proche de César dont il est un des lieutenants, il deviendra consul.

C'est à Bonneuil qu'une cohorte Romaine établie un camp. 4 405 légionnaires à pied et 432 cavaliers s'installent.

Des siècles plus tard, cette période de l'histoire refait surface lorsque Mr Chabanne, maire de Saint-Martin-la-Rivière, trouve un trésor sur ses terres :

Corpus des trésors monétaires antiques de la France. 1, Poitou-Charentes et Limousin. Tome 1 / par J. Hiernard et D. Nony :

« En 1837, M. Chabannes, maire de Saint-Martin-La-Rivière (commune aujourd'hui disparue), découvrit sur ses terres situées près de Bonneuil, au lieu-dit « les Quatre Chemins », au milieu de fragments de poterie brune, à un pied sous terre, entre plusieurs pierres plates, une grande quantité de monnaies gauloises et romaines républicaines. Les monnaies gauloises comprenaient des statères (monnaies NDLR) d'or (...); des statères d'électrum à la main dont beaucoup étaient en cuivre fortement doré et dont au moins un, en « or vert », portait les lettres S A de chaque côté de la main; des monnaies d'argent (...). Les monnaies républicaines étaient des deniers des familles Julia (année 50 av. J.-C.), Aemilia et Pomponia, entre autres. Les proportions ne sont pas connues avec certitude: Blanchet (Trésors) parle, d'après de La Saussaye, de 200 à 250 pièces au total dont la moitié comprenait des deniers romains et le reste des monnaies gauloises en électrum et argent; le même Blanchet (Traité) dénombre 200 à 250 monnaies gauloises et 50 deniers républicains; et H. Rolland évoque 250 à 300 monnaies gauloises et 50 deniers républicains. Il y avait également dans le dépôt deux anneaux d'or avec

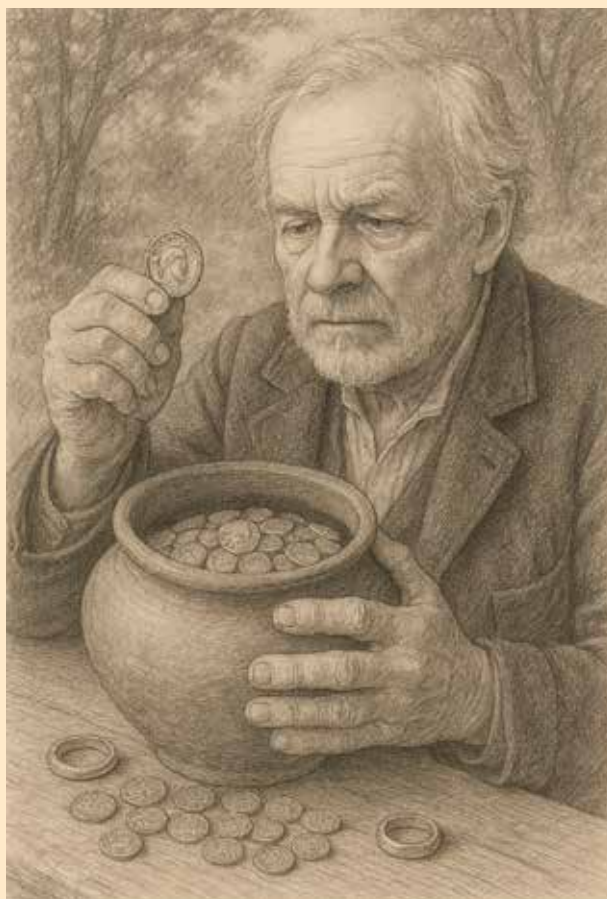
pierres gravées dont l'une portait l'inscription VRIDOLANOS. Un certain nombre de monnaies gauloises et romaines ont fait ou font encore partie des Musées de Poitiers (Ville et société des antiquaires de l'ouest regroupés) et, accessoirement, de la Bibliothèque Nationale et du Musée de Lyon. L'album Barthélemy, conservé au Cabinet des Médailles de la BN, comporte des dessins de 7 monnaies de « Bonneuil ». (p. 79 n°5; p. 81 n°4 et 6; p. 85 n°21; p. 106 n°1, 2, 3). BSAO »

Dictionnaire archéologique de la Gaule : époque celtique. Tome II. H-Z :

« Près du village de Bonneuil, sur l'emplacement d'un ancien camp, on a trouvé, en 1837, un vase de terre enfoui à un pied dans le sol, protégé par des pierres plates qui l'entouraient. Ce vase contenait environ 250 monnaies gauloises en or, en argent et en potin et deux anneaux d'or dont l'un avait pour chaton une cornaline représentant un buste de Jupiter, avec la légende VRIDOLANOS. Parmi les monnaies, qui ont été dispersées, il y avait des statères d'or des Pictones et des Santones, ainsi que des pièces aux légendes ABVDOS et SOLIMA. A ces pièces étaient jointes des monnaies de la République romaine (familles Julia, Aemilia et Pomponia.) [DeLonguemar.] »

Sources :

- Dictionnaire archéologique de la Gaule : époque celtique. Tome II. H-Z
- Corpus des trésors monétaires antiques de la France. 1, Poitou-Charentes et Limousin. Tome 1 / par J. Hiernard et D. Nony, :



- Chroniques et légendes populaires du Poitou, des Gaulois à l'an 1000, recueillies sur les bords de la Vienne, du Clain et de la Gartempe - Longuemar, Alphonse Le Touzé de (1803-1881)
- Images : générée par l'IA Chat GPT



SARL
LHUIILLIER
Père & Fils
Depuis 50 ans

Entreprise générale du Bâtiment

Etude de plans - Devis gratuit - Maçonnerie - Charpente - Couverture - Menuiserie bois, alu, PVC - Plâtrerie - Placo - Carrelage - Taille de pierre - Terrassement - Piscine - Restauration de vieux bâtiments - Assainissement divers

NEUF ET RÉNOVATION




34, rue des Anciens Métiers
86300 VALDIVIENNE **05.49.01.83.16**

sarllhuillierpf@orange.fr  Lhuillier père et fils




Ribardière
Menuiserie
MAÎTRE ARTISAN depuis 1959

Fenêtres - Portes - Portails - Escaliers - Pergolas
Terrasses - Portes de garage - Parquets




05 49 56 51 92
ZA Les Cartes - 7 rue Jules Verne - 86800 Sèvres-Anxaumont
www.ribardieremenuiserie.fr - ribardieremenuiserie@gmail.com





APS
Logistique

La logistique de l'Alliance
au coeur de Valdivienne !

Depuis 1933...

Oiseaux 4^{ème} partie

Il suffit d'être un tant soit peu observateur et connecté à notre environnement pour constater que la biodiversité est en berne. Les causes en sont multiples et toutes sont étroitement liées aux activités humaines : urbanisation, disparition des milieux, pollution...

Valdivienne n'échappe pas à ce triste bilan malgré notre relatif éloignement des grands centres urbains. Dans cet album je vous présente quelques espèces qui ont ou auraient pu peupler notre commune mais que nous ne reverrons certainement plus.



Ci-dessus : Le Guêpier d'Europe ne peut être confondu avec aucune autre espèce tant son plumage est unique et reconnaissable, en vol ou posé c'est un émerveillement pour les yeux. Ce grand migrateur remonte du sud du Sahara ou de l'Inde au mois d'avril. Au fil des années, son aire de répartition a gagné vers le nord, une première nidification a été observée dans la Vienne dans les années 90. Maintenant 30 à 35 couples s'installent chaque printemps dans les sablières du département. Comme les Hirondelles de rivage, les Guêpiers creusent des tunnels dans les parois pour abriter leurs nids. Il y a quelques années j'ai eu la chance d'observer 4 Guêpiers en bord de Vienne près de St Martin, espérant une possible nidification. Espoir déçu, ce ne sera pas possible, les milieux favorables ont été détruits.

Valdivienne-insolite.jimdo.com
et Facebook : valdivienne insolite

Avec l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de rivage est la 3^e espèce nicheuse de notre département. Comme son nom l'indique, elle est très liée au milieu aquatique où elle chasse les insectes en volant au ras de l'eau. Jusqu'à une date récente, Valdivienne abritait une des plus importantes colonies d'hirondelles de rivage du département regroupant plus de 100 couples, les sablières disséminées dans la vallée de la Vienne convenant parfaitement à son mode de reproduction cavernicole. Mais l'homme en a décidé autrement, tous les sites de reproduction ont été détruits et l'hirondelle de rivage poursuit son déclin.



Patrice Boileau
Auteur Photographe



La découverte d'un couple de Pipits rousseline en 2020 était une première pour Valdivienne mais aussi pour l'ensemble du département. L'aire de nidification de ce visiteur d'été se situe principalement dans le pourtour méditerranéen même si quelques reproductions occasionnelles ont été notées plus au nord. Ce grand passereau couleur sable se plaît dans les milieux arides avec une végétation rase dans laquelle il se fond et où il dissimule son nid. L'année suivante, j'ai revu un individu au même endroit avant que les engins de chantier ne viennent mettre un terme à ces observations uniques et à la présence de cette espèce si rare pour notre département.



Je vous présente le voisin de l'hirondelle de rivage, le Petit Gravelot, colocataire des mêmes sablières. Seuls ses cris en vol permettent de repérer sa présence. Au sol son mimétisme avec le milieu le rend difficilement détectable. Dans notre département, quelques sites accueillent encore cet oiseau menacé dont les effectifs ont chuté de 25 % en un peu plus d'une décennie. A Valdivienne, il existait 2 sites de nidification mais les derniers Petits Gravelots ont disparu depuis quelques années, victime des activités humaines.

Très semblable à l'Alouette des champs, le Cochevis huppé s'en distingue par sa crête érectile, une sorte de huppe le plus souvent dressée. Autrefois commun partout en France, il est devenu en quelques décennies l'un des passe-reaux les moins abondants de notre avifaune. Originaire des steppes, le Cochevis fréquente volontiers les friches industrielles, les terrains vagues, les remblais. Il semble ne plus être présent à Valdivienne où je ne l'ai malheureusement pas revu à Valdivienne depuis plusieurs années.



Art'Cacius



Une culture vivante pour tous, malgré les défis !

L'année 2025 a démarré en beauté avec le spectacle de PAULO, accueilli à la salle Charles Trenet à Chauvigny, et ses 600 spectateurs ravis. Un vrai succès populaire, porté par l'énergie de toute l'équipe, tout comme la Fête Médiévale de Morthemmer, et les idées continuent de jaillir...

Mais derrière ces beaux moments, le défi est bien réel : défendre une culture accessible à tous, avec notamment un festival à prix libre, demande un équilibre financier fragile.

Budget : les coulisses en toute transparence

Pour mieux comprendre, on vous partage nos chiffres. Ce choix du prix libre, on y tient : la culture, c'est comme le pain : tout le monde doit pouvoir y goûter. Mais pour continuer, on a besoin de vous : un don, un geste, un coup de main... tout compte !

On remercie d'ailleurs, la commune de Valdivienne et la CCVG qui participent grandement à notre projet, ainsi que le département, les différentes entreprises et associations partenaires et bien sûr les nombreux participants !

Et si vous embarquiez avec nous ?

Créer un décor, guider le public, tenir la buvette ou juste filer un coup de main : il y a mille façons de participer, même ponctuellement !

Rejoindre ART'CACIUS, c'est vivre une aventure collective et joyeuse, en toute simplicité.

Festival ART'CACIUS #4 - Samedi 5 juillet 2025

On vous donne rendez-vous le 5 juillet pour une nouvelle édition haute en couleur au théâtre de verdure des Genêts, à Valdivienne !

👉 **Entrée sur prix libre** : pour que tout le monde puisse en profiter

👉 **Happy hour de 17h à 19h** pour bien démarrer la fête !

👉 **Marché d'artisans, initiation cirque, restauration locale** et ambiance conviviale

Et une programmation **musicale éclectique et explosive** avec :

- 🎤 Vanupié
- 🎸 Les Yeux d'la Tête
- 🎵 Les Frères Jacquard
- 🔥 Los K-Sos, Mécou Yenski, Kiss of Bliss, R☆Uno

La Camioneta

Un moment festif, familial, accessible, à ne pas manquer cet été !

Merci à tous ceux qui nous soutiennent, participent,

ou simplement lisent ces lignes. ART'CACIUS garde le cap : une culture locale, vivante et pour tous.

Pour nous contacter :

artcacius@gmail.com - 06 12 02 74 27

CHARGES	REEL 2024	RECETTES	REEL 2024
ALIMENTATION	9 277,07	BUVETTE RESTAURATION	18 372,2
ARTISTES	14 150,28	ENTRÉE PRIX LIBRE	6 158,59
TECHNIQUE	20 915,37	ARTISANS MARCHÉ	195
COMMUNICATION	1 922,89	VIP + MAQUILLAGE	92
BANQUE	286,77	SUBVENTION	15 680
TOTAL	46 552,38	TOTAL	40 497,79
		DÉFICIT	6 054,59



Les Copains d'abord



Une cinquantaine de personnes ont profité d'un voyage à Saintes le 7 mai avec un programme riche et diversifié : dégustation de pineau dans une exploitation viticole, déjeuner au moulin de la Baine à Charniers, visite en petit train de la ville de Saintes et pour clôturer cette belle journée, croisière fluviale jusqu'au port d'Envaux. Rendez-vous à l'année prochaine pour un prochain voyage !

Si vous désirez partager des moments de convivialité et de jeux de société, ainsi que de partager un goûter, venez nous rejoindre tous les jeudis à 14h à la salle des fêtes de Saint Martin la Rivière jusqu'au jeudi 31 juillet.

Après une petite pause au mois d'août, nous reprenons pour une nouvelle année les activités et goûters chaque jeudi hors fériés, un voyage, un repas en juillet et un concours de belote. Rendez-vous le jeudi 4 septembre 2025 à 14h !

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Maryline Moreau au 06 99 30 86 87.

Exposition Diva



L'association DIVA fera une exposition photos à Morthemmer au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie du 1^{er} juillet au 31 août 2025. Cet événement a pour titre : « **Tout Simple** ». Cette exposition, sans thème imposé, a pour but de montrer le travail réalisé par les membres de l'association, afin d'obtenir les avis et conseils de photographes plus chevronnés pour améliorer leurs prises de vue, et aussi de peut-être donner l'envie de nous rejoindre. En visitant vous aurez l'occasion de découvrir au travers d'une quarantaine de photographies leurs visions de la nature sous toutes ses formes (terre, mer, faune et flore...) **Roseline Couvrat : 06 85 21 99 04**

Comité d'animation de Valdivienne



Notre début d'année 2025 a été marqué par une randonnée sous la neige ! Eh oui, le seul jour de neige a ravi une poignée irrédutibles gaulois qui ont bravé les chemins et rencontrer quelques bisons sur le parcours.

Plus récemment, c'est Valdi'auto-rétro qui a vu de nombreux visiteurs pour cette 3^e édition. La fraîcheur a accompagné les curieux venus admirer plus de 140 voitures sur le site des Genêts avec un spécial voitures américaines cette année. Les yeux ont brillé et les sourires se sont vus sur les visages des promeneurs lors du passage des véhicules du siècle dernier. Nul doute que cette animation sera reconduite par nos bénévoles.

Pour les prochains évènements, le Comité d'Animation de Valdivienne vous invite :

- Le 19 Juillet à Morthemmer, nous participerons comme chaque année à la fête populaire de l'été. Le marché de producteurs sera présent avec près de 17 parti-

cipants, des animations pour les enfants avec un manège, la pêche aux canards, tir à la carabine, stand de glaces-confiserie et la présence de la structure gonflable de l'APE. Une buvette et des frites seront servis par les bénévoles et le feu d'artifice de la municipalité éclairera le château dans la soirée. Tout cela encadré par 3 associations de Valdivienne et leurs bénévoles toujours prêts ! Amenez vos couverts et régaliez-vous auprès des producteurs locaux !

- Le 23 Août ce sera la Guinguette au pré Chabannes, restauration, musique en plein air sont au programme. Venez-vous restaurer sous les lampions et danser sur les notes de musique dans un cadre champêtre...
- Le 21 septembre, notre Fête de l'Automne se déroulera à St Martin la Rivière avec les brocanteurs, artisans, producteurs et forains sur le grand Parc du Clos Adler.

Cochez ces dates dans votre calendrier pour venir partager un moment de détente avec vos proches et l'ensemble de nos bénévoles. A bientôt !

comitedanimationvaldivienne@gmail.com
06 88 03 30 17

95^e Congrès Départemental à Valdivienne



Les 42 drapeaux devant le monument aux morts.

Le 26 avril, la commune de Valdivienne a accueilli le Congrès annuel de l'Union Fraternelle AC VG. Les autorités départementales conduites par le Pdt Yves Joncourt, ont été reçues par Mme le Maire Claudie Bauvais. Comme de coutume, pendant l'assemblée plénière et la présentation des différents bilans, un petit circuit



Le défilé.

touristique a été organisé pour les épouses. S'en suivait une cérémonie d'hommage au Monument aux morts de St Martin-la-Rivière. Plus de 200 convives ont partagé le repas. Les différents mouvements étaient accompagnés par la formation musicale « la Lyre » de la Trimouille.

Fils de France par le sang versé...



Soucieuse de perpétuer la mémoire, la commune de Valdivienne, lors des cérémonies patriotiques, met à l'honneur un Ancien Combattant local ou une figure nationale. Cette année pour le 8 mai ce fut Missak Manouchian qui a été choisi. Ce choix datait de plusieurs mois mais fut très à propos. En effet, une semaine plus tôt le Président de la république se rendait à Aubagne, actuelle Maison Mère de la Légion Etrangère, pour le combat de Camerone. Il saluait ainsi ces étrangers devenus « Fils de France non par les sang reçu mais par les sang versé ». Ce sont précisément des légionnaires qui portèrent le cercueil de Missak et de son épouse Mélinée au Panthéon le 21 février 2024. La lecture de la vie de cet Arménien amoureux de la France, fusillé pour actions de Résistance le 21/02/44 a été faite par les jeunes gens du Conseil Communal des Jeunes.



Brunaud Boutin-Trillaud

8 Chemin du Bas Village
RIBES-86320 CIVAUX
Tél. 06 38 67 85 63
les4saisons8@outlook.fr

f les4saisons



Lien Armée Nation



En marge de la cérémonie du 8 mai, plusieurs diplômes d'honneur de l'Union Fraternelle ont été remis à des sympathisants de l'association Valdiviennoise. Ce diplôme atteste, appartenance et soutien à l'UF. L'engagement de ces sympathisants se traduit par la solidarité envers les Anciens, la mémoire, l'entretien de la flamme des plus jeunes. Aujourd'hui pourrait s'y ajouter une pensée pour les soldats, déployés sur les terrains de combats possibles. L'aviateur, patrouillant aux marches de l'Europe, le marin en « *Baltic Sentry* », les soldats des opérations « *Lynx* » en Estonie, « *Aigle* » à la frontière Roumaine, « *Daman* » au Liban.



Derrière les jeunes chanteurs de l'école des Genêts, M. Chanet, G. Brunet, R. Granveau, B. Darras, M. Chabanne, Mme le Maire.

Ces hommes et ces femmes, potentiels Anciens Combattants, trouveront peut-être, leur gilet pare-balles moins lourds s'ils sentent que ce diplôme renforce le lien entre eux et la Nation.

Robert Chanet

AgriValdiVert



Exploitation à Champagné-Saint-Hilaire

AgriValdiVert, le projet agrivoltaïque de notre collectif de 11 agriculteurs poursuit son chemin. Il a évolué au fur et à mesure des avis et remarques formulés pendant 5 ans par les différents publics rencontrés : élus, représentants du monde agricole, habitants, associations, services de l'État, service départemental d'incendie et de secours (SDIS)... Au final, 160 ha ont été retirés du projet, dont 60 ha pour des raisons écologiques, 30 ha pour répondre à des enjeux d'usage divers, 60 ha pour respecter l'état d'esprit du plan paysage intégré au PLUi de la Communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG) et 10 ha pour des raisons de proximité avec le voisinage. La bergerie a aussi été éloignée des habitations.

Nous prévoyons aujourd'hui 12 îlots de 16 ha en moyenne, soit une surface cumulée de 192 ha, pour nous diversifier en réintroduisant un élevage ovin de 600 têtes avec conduite du troupeau à l'herbe, pérenniser et dynamiser la vente directe de légumes et convertir des grandes cultures en agriculture biologique, le tout pensé bas niveaux d'intrants et en synergie avec des panneaux photovoltaïques.

Nous restons disponibles pour en parler avec vous !

L'Etoffe de soie

L'Etoffe de soie a repris ses activités le lundi et le mardi, de 14h à 17h salle multi-média face à la salle des fêtes de Saint Martin. Nous continuons nos activités « *Arts créatifs* », nous avons fait le marché de Noël au foyer logement de Saint-Martin le 8 décembre pour vendre nos réalisations.

Pour vos cadeaux, nous avons en stock de nombreux articles. Nous pouvons réaliser à la demande, choix des couleurs, des porte-dragées ou chocolats, pour vos fêtes, anniversaire, baptême, objets de décoration, personnages en laines, ou doudou, couverture enfant, porte-clés, marque place, set de bureau en cartonnage, bougeoirs au crochet ou autre, panières avec lingettes démaquillantes doublées bambou, sacs à main, cadre photo, colliers, pendentifs, bracelets... pour satisfaire le plus grand nombre.

Cette année, nous nous sommes associées avec le club « *Les copains d'abord* » pour faire un voyage à Saintes le 7 mai 2025.

Nous sommes à votre disposition, si vous voulez passer au club pour découvrir notre travail. Nous sommes heureuses de nous rassembler et partager notre travail.

Au plaisir de vous rencontrer

Présidente : Mme Bourgoin Chantal

Tél : 07 70 08 88 32

19 rue de la croix Chartier St Martin la Rivière

Cotisation : 25 €



Une fin de saison bien remplie s'est achevée au Vercival TC avec un tournoi interne adulte en mode décontracté le dimanche 15 juin à Civaux. Les enfants les plus compétiteurs vont participer avec leur entraîneur à une tournée mi-juillet avec un programme d'entraînements et des matchs. Ce sera une bonne occasion pour eux de progresser. Cette année, 13 équipes étaient engagées dans les différents championnats. Les jeunes en 13-14 et 15-18 ans ont bien figuré, perdant plusieurs matchs d'un fil, dommage. Les 11-14 verts ont eu plus de difficultés, mais pour leur première compétition, ils ont montré une forte motivation et ont bien progressé. Un jour, ça paiera.

Cet hiver, l'équipe 1 masculine en +35 et l'équipe mixte ont fini premières de leur poule mais se sont inclinées lors du match de classement. Le championnat senior de printemps s'achève avec des fortunes diverses, mais la relève est prête. Hugo et Antarès, 15 ans chacun, ont participé à cette compétition et ont réussi à s'imposer face à de vieux



briscards. L'équipe 1 masculine a su relever le défi de la régionale 2 en se maintenant malgré le niveau très relevé de certains de leurs adversaires.

Les inscriptions pour la saison 2025-2026 se dérouleront les samedis 30 août

et 6 septembre de 10h à 12h à la salle omnisport de Civaux. Les entraînements auront lieu le samedi pour les enfants et les lundis et jeudis soirs pour les adultes à Civaux. Des stages seront aussi proposés lors des différentes vacances scolaires.

Mesdemoiselles et mesdames, vous faites un peu défaut dans le club, nous serons heureux de vous accueillir lors des inscriptions.

Pour tout renseignement sur le club et sur ses activités, vous pouvez contacter **Guillaume Anastay (05 49 54 67 73)**, suivre le club sur les réseaux sociaux (facebook, instagram) ou vous rendre sur le site internet du club (vercivaltc.clubeo.com)

Encore une belle saison pour l'A.S.V !



Merci pour cette belle saison! Aux joueurs, d'abord: merci pour votre engagement, vos efforts à l'entraînement, votre combativité sur le terrain, et les émotions que vous

nous avez fait vivre tout au long de la saison. Que les résultats aient été au rendez-vous ou non, vous avez porté fièrement les couleurs du club. Aux entraîneurs, éducateurs et au staff, un immense merci pour votre travail dans l'ombre, votre patience, votre pédagogie et votre passion. C'est grâce à vous que nos joueurs progressent, grandissent et se surpassent. Que ce soit pour l'école de foot ou bien les seniors votre engagement pour le club est remarquable. La saison prochaine, l'équipe première évoluera en 1^{ère} division départementale et la première réserve en D3. Ce sera avec engagement et passion que

notre entraîneur du club Vincent Bohan essayera de faire grandir notre club. L'école de foot toujours en place accueille vos enfants à partir de 6 ans.

Aux bénévoles, piliers du club, vous êtes indispensables. Que ce soit pour tenir la buvette ou animer les événements, votre dévouement est précieux. Le football amateur ne serait rien sans vous. Aux parents et supporters, merci pour votre présence au bord des terrains, votre soutien, vos encouragements dans les moments difficiles comme dans les victoires.

Enfin, merci à nos partenaires et sponsors, qui nous permettent de vivre cette passion dans les meilleures conditions possibles. Votre fidélité est un moteur pour continuer à avancer. La saison s'achève, mais l'esprit d'équipe, l'envie de progresser et de partager restent bien vivants. Place maintenant au repos, avant de se retrouver, encore plus forts, pour une nouvelle saison pleine de défis et de promesses.

Vous souhaitez jouer, ou simplement vous investir dans une association où il fait bon vivre alors rejoignez nous ! À très vite sur les terrains, et encore merci à tous !

Association ADMR Valdivienne



Nos services

Que vous ayez besoin d'aide et/ou soins à domicile, de garde d'enfants, de transport accompagné ou encore de téléassistance, l'ADMR propose des services pour tous, à tous les âges de la vie !



Découvrez la téléassistance Filien ADMR !

La téléassistance FILIEN est là pour vous accompagner, écouter et rassurer la personne chez qui elle est installée.

Nous vous proposons une offre adaptée à vos besoins pour un maintien à domicile en toute sérénité !

Vous souhaitez nous rencontrer ?

Nous vous accueillons le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le mercredi et vendredi de 9h à 12h



Nouvelle signalétique ...

Nous avons récemment mis en place une nouvelle signalétique pour notre association.

Nous espérons que ce changement rendra notre local plus accueillant et facile à identifier pour tous !

... et nouveaux véhicules !

Notre association a renouvelé ses véhicules de services avec des Renault Clio. Les avez-vous vus ?



📍 18 bis Rue du Clos Adler 86300 Valdivienne
✉ info.assovaldivienne@fedes86.admr.org
☎ 05 49 54 56 48



L'ASSOCIATION DE GYM VOLONTAIRE



C'est toujours avec sérieux et dynamisme qu'évolue L'Association de Gym Volontaire ! Les cours proposés sont accompagnés de nos animateurs diplômés. Au programme: Gym, Danse, Yoga, Step, Cardio et Pilates. L'activité physique, permet de maintenir un capital santé à tous âges et d'apporter du bien-être. N'hésitez plus ! Venez à notre rencontre lors du Valdiv'Expo, au gymnase des Genêts le 7 septembre prochain. A noter également :

- les **13 et 14 septembre 2025** : salon Valdiv'bien-être Salle des fêtes de La Chapelle Viviers - 10h à 18h
 - **3 octobre 2025** : Loto Salle des Fêtes de St Martin la Rivière.
 - **en mars 2026** : Dîner Spectacle « Danse Orientale »
- Contact : **Danielle au 06 87 08 90 72**

Club de randonnées VALDI'RANDO



Nous proposons des randonnées pédestres dans notre commune ainsi que les communes avoisinantes. Les parcours de 8 à 12 kms nous permettent de découvrir la diversité de notre environnement au fil des saisons. Ces moments de convivialité nous permettent de tisser du lien social, tout en marchant et partageant un café et des petits gâteaux. La cotisation pour la nouvelle saison de 2025/2026 à compter du 1er septembre 2025 sera de 15 €. Michel Haise, Président (06 41 43 48 57), Sylvie Degrand, secrétaire (06 71 41 15 70) et Claude Joudelat trésorier se feront un plaisir de vous accueillir.

Le diocèse de Poitiers a un nouvel évêque



Jérôme Beau est né le 24 décembre 1957 à Paris. Il est un prêtre catholique français. Après avoir été évêque auxiliaire de Paris de 2006 à 2018, puis archevêque de Bourges de 2018 à 2025, il est archevêque de Poitiers depuis le 14 janvier 2025, installé le 2 mars 2025 en la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers par Mgr Vincent Jordy, archevêque métropolitain de Tours. Jérôme

Beau succède donc à Pascal Wintzer désormais archevêque de Sens Auxerre.

Un peu d'histoire à propos du titre d'appel « *Monseigneur* » (Mgr ou M^{gr} en abrégé) donné aux évêques : « *Monseigneur* » (Monsignore en italien) est devenu un titre d'usage pour les évêques et les archevêques à partir du commencement du XIII^e siècle. Auparavant, on appelait les évêques par le nom de leur diocèse, précédé de « *Monsieur* » : par exemple, Bossuet était « *Monsieur de Meaux* ». Puis, le Concordat de 1801 fit interdiction aux ecclésiastiques de porter un autre traitement que « *Monsieur* » ou « *Citoyen* ». Plus tard et tout au long du XIX^e siècle, les évêques ont été désignés comme « *Sa Grandeur Monseigneur X**** ». De nos jours, l'usage est d'écrire : « *Son Excellence Monseigneur X**** » pour un archevêque ou évêque. Un évêque peut porter ce titre dès que sa nomination a été rendue officielle et avant même de recevoir la consécration. Pour les autorités républicaines, il reste « *Monsieur l'évêque* ».



Un 3^e diacre permanent en notre paroisse

Le 6 avril dernier Mgr Beau a ordonné deux nouveaux diacres permanents* Emmanuel Normand de Poitiers et Nicolas Mériaud de notre paroisse Saint

Pierre II en Chauvinois. Nicolas 54 ans est marié à Anne depuis 19 ans. Ils habitent Bignoux depuis de nombreuses années. Anne est responsable administrative et financière dans une PME et Nicolas travaille au CHU comme attaché de recherche clinique en épidémiologie : pour faire simple, il s'occupe avec une équipe du registre des cancers en Poitou-Charentes, recensement nécessaire pour permettre aux chercheurs d'avancer dans la lutte contre cette maladie. Nicolas et Anne sont engagés dans la vie de la paroisse, dans l'Hospitalité de Lourdes et Nicolas l'est aussi au niveau diocésain : il vient juste de terminer un pèlerinage VTT avec des jeunes de la Vienne et des Deux-Sèvres. Appelés par l'Eglise il y a 6 ans, il termine, accompagné par Anne, sa formation au diaconat. Désormais ordonné diacre, il va continuer ses engagements dans sa famille, son travail, sa commune et notre paroisse mais avec une tonalité toute particulière liée à son ministère, celle du service et en particulier le service de celles et ceux qui en ont le plus besoin. Les deux autres diacres de notre paroisse sont Fabrice Bremand (Chauvigny) et Christian Genre (Morthermer, Valdivienne).

Pour contacter votre paroisse Tél : 05 49 46 32 22
Presbytère 34 rue Faideau à Chauvigny.
Adresse @ : paroissesaintpierre2@orange.fr
Curé, Louis de Villoutreys 06 15 53 10 58
Prêtre auxiliaire, Joseph Dotteh 06 86 42 47 65





Téléassistance et portage de repas dans toute la Vienne

Téléassistance à domicile et mobile, personnalisable et sécurisante.

Un large choix de repas en menu ou à la carte,
avec textures et régimes adaptés.

À vos côtés depuis 30 ans, pour faciliter votre quotidien.

Nouveau !

Léa, l'application mobile
de téléassistance

50% Crédit d'impôts
sur la téléassistance et sous
conditions, la livraison des repas.

Commune partenaire :

Tarifs préférentiels possibles,
contactez-nous pour + d'infos !

05 49 44 59 99 - presenceverteservices.com



COUVERTURE - ZINGUERIE - DÉMOUSSAGE

06 63 93 44 68

sarldavidmauray@bbox.fr

86300 Valdivienne



- Logiciels en réseau sur mesure
- Sites vitrine
- Systèmes SaaS
- Applications mobile Android / IOS
- CRM

Mathieu Siaudeau

mathieu.siaudeau@techcaresolutions.fr
07.62.61.26.46
techcaresolutions.fr



#CE QUI NOUS RELIE

Colas a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : infrastructures routières, terrassement, aménagements urbains et aires de loisirs, BHNS, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers etc.

ÉTABLISSEMENT DE BONNEFOY-PALMIER

18 avenue de la Vienne
86300 Chauvigny
Tel : 05 49 46 31 03
contact.poitiers@colas.com



Valdivienne
infos

Juin 2025

www.valdivienne.fr